ATTENTION !

CETTE NUIT, A 23 HEURES, AVANCEZ VOS HORLOGES D'UNE HEURE

PAGE 2 : L'ENQUÊTE DE NOTRE COLLABORATEUR ALBERT LONDRES AU JAPON

EXCELSIOR

13e Année. — N° 4.121. Pierre Lafitte, fondateur.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 15 centimes. Départements, Provinces (régions occupées) : 20 centimes. Belgique, Luxembourg : 25 c. — Etranger : 30 c. (Tarif des abonnements, dernière page)

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON

Tél. : Gut. 02-73-02-73-15.00 — Adr. Tél. : Excelsi-Paris — 10, rue d'Enghien, Paris.

SAMEDI 25 MARS 1922

La vérité sans la recherche de la vérité, ce n'est que la moitié de la vérité.

VINET.

LE ROI DE SUEDE SEJOURNE A NICE

GUSTAVE V (×) REÇU PAR LE PRÉFET, M. BERNARD

Comme son père Oscar II, le roi Gustave V de Suède se plaît beaucoup en France où il a fait de fréquents séjours. Il vient d'arriver à Nice où il compte se reposer quelques semaines. On le voit ici reçu par M. Bernard (Phot. « Eclaireur de Nice »).

M. DENYS COCHIN EST MORT HIER A PARIS

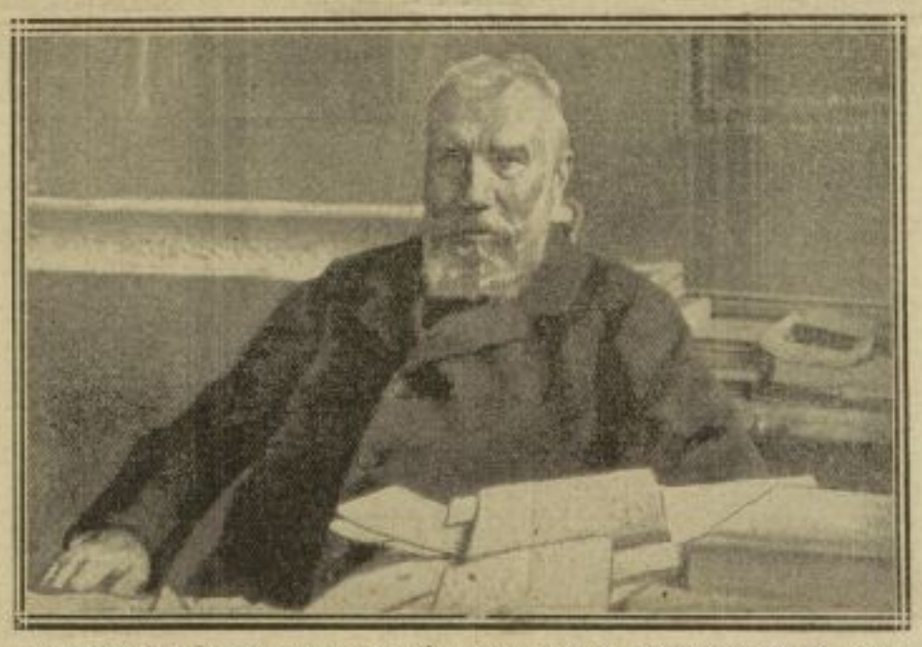

UNE PHOTO RÉCENTE DE L'ACADÉMICIEN DANS SON CABINET DE TRAVAIL

M. Denys Cochin, dont la santé inspirait de vives inquiétudes depuis quelques jours, a succombé hier chez lui, entouré des membres de sa famille. Il avait commencé sa carrière politique à l'Hôtel de Ville, en 1881. En 1893, il devenait député et fut ministre d'Etat pendant la guerre. Il appartenait à l'Académie française.

LE SHAH DE PERSE CHEZ M. MILLERAND

LE SOUVERAIN SORTANT DU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Hier, à 15 heures, le shah de Perse a été reçu à l'Elysée par le président de la République. Les honneurs militaires étaient rendus par un bataillon d'infanterie. A 16 heures, M. Millerand rendait sa visite au souverain (Phot. Excelsior).

ACCIDENT D'AUTO A CAGNES A LA SUITE D'UNE COLLISION

LA VOITURE DE Mlle FÈVRE, TOMBÉE DANS LE FOSSÉ DU BÉAL, A CAGNES

Une auto conduite par M. William Leeds, ayant près de lui Mme Leeds, née Xenia de Russie, ayant heurté la limousine de Mlle Fèvre, propriétaire à La Colle, la seconde voiture est tombée dans un fossé. Mlle Fèvre a été grièvement blessée. M. Leeds est apparenté à la famille royale de Grèce. (Phot. "Éclaireur de Nice".)

L'AFFAIRE PAUL MEUNIER-BERNAIN DE RAVISI

RÉCENT PORTRAIT DE Mme BERNAIN DE RAVISI ET M. EUGÈNE CANARD

A la suite des faits nouveaux révélés par M. Eugène Canard, la chambre des mises en accusation a prescrit, hier, une nouvelle enquête sur l'affaire Paul Meunier-Bernain de Ravisi.

UNE ATMOSPHÈRE DE RÉVOLUTION REGNE A BELFAST

AUTO BLINDÉE PROTÉGEANT LES OUVRIERS A L'HEURE DU DÉJEUNER

Chaque jour de nouvelles rencontres se produisent à Belfast entre civils et policiers ou soldats. Les blessés sont nombreux et les meurtres ne sont pas rares. Pour protéger les ouvriers se rendant à leur travail ou allant prendre leur repas, des autos blindées sont placées aux principaux carrefours de la ville.

LES PLUS PETITS VISITEURS REÇUS A LA MAISON-BLANCHE

UN GROUPE DE NAINS SORTANT DE CHEZ LE PRÉSIDENT HARDING

Le président de la République des États-Unis a reçu ces temps derniers, à la Maison-Blanche, une visite peu ordinaire, celle d'un groupe important de Lilliputiens. Ces braves gens sont des chanteurs dont le « numéro » constitue une attraction qui est fort appréciée dans les music-halls du nouveau monde.

UNE ÉMULE DE LANDRU

LA FEMME DULAC

Marie Dulac, qui tenta de brûler le cadavre de son mari qu'elle avait assassiné, a été condamnée, hier, par le jury de la Charente à vin t ans de travaux forcés.

LES JOUEUSES DE FOOTBALL FRANÇAISES EN ANGLETERRE

LE LORD-MAIRE DE LONDRES OFFRANT LE THÉ A L'ÉQUIPE FRANÇAISE

Une équipe de joueuses de football françaises se trouve actuellement en Angleterre où elle va disputer une série de matches au profit d'œuvres de charité. Le lord-maire de Londres a reçu nos compatriotes et celles-ci sont allées déposer une couronne au pied du monument aux morts de la Grande Guerre.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

UN GRAND FRANÇAIS

M. DENYS COCHIN

A SUCCOMBÉ, HIER, A UNE CRISE CARDIAQUE DONT IL SOUFFRAIT DEPUIS PLUSIEURS JOURS

Né à Paris, le 1er septembre 1851, il avait été élu conseiller municipal en 1881 et député en 1893. En 1919, il s'était retiré de la vie politique. Il avait été élu académicien en 1911.

Pendant la guerre, ministre d'Etat dans le cabinet Briand, aux côtés de M. Combes, il fut sous-secrétaire d'Etat chargé du blocus, de décembre 1916 à août 1917.

Denys Cochin est mort. Il s'est éteint, hier après-midi, en son hôtel de la rue de Babylone, où, il y a quelques semaines, je le vis pour la dernière fois. C'était le jour de l'élection du nouveau pape. La maladie avait déjà fait son œuvre. Le corps amaigri, enveloppé dans sa robe de chambre, avait perdu sa robustesse connue de tout Paris et qui lui avait permis d'être un chasseur intrépide. Mais l'homme ardent et généreux, mais le croyant qu'était le baron Denys Cochin ne voulait point sentir

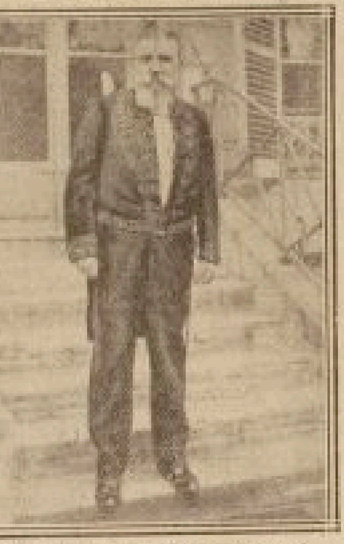

M. DENYS COCHIN EN ACADÉMICIEN

l'aiguillon de la douleur. Il travaillait. D'une courtoise bonté, comme à l'accoutumée, il interrompit la tâche commencée pour me faire accueil et, d'une voix ferme, avec une flamme vive dans son regard bleu, il me dit sa joie profonde de voir monter le cardinal Ratti sur le trône pontifical. Le catholique en lui exultait, à cet instant, à l'égal du patriote.

Catholique et patriote, ce grand bourgeois le fut avant tout. Sa sincérité forçait le respect et son aménité la sympathie. Descendant d'une lignée de Parisiens éminents, qui attachèrent leur nom à de magnifiques œuvres de bienfaisance, il se montrait de toute son âme attaché aux traditions de son illustre famille. Mais peut-être que, dans les derniers temps, et sans doute sous la pression d'événements prodigieux, il accentua les tendances libérales des siens. Il semblait ressusciter Montalembert en plus affable, en plus liant. Et lui, le défenseur des congrégations, l'hôte de l'archevêque de Paris venant de quitter son palais, siégea dans les conseils du gouvernement, aux côtés de M. Emile Combes, pour participer à la défense de la patrie menacée.

En 1870

Peu de vies auront été mieux remplies que la sienne et sa mort apparaît comme la fin d'un beau jour. Son premier geste d'homme fut de bravoure. Lors de la guerre de 1870, il n'avait pas vingt ans. Il s'engagea et gagna la médaille militaire comme porte-fanion à l'état-major du général Bourbaki. Après un court passage dans la diplomatie, à l'ambassade de Londres, il revient à Paris, la cité chère à ses ancêtres, chère à son cœur. Il ne la quittera plus. Il y étudiera le droit, puis les sciences naturelles dans les laboratoires de Fremy, de Schutzenberger, de Pasteur et il y représentera d'abord au Conseil municipal en 1885, puis à la Chambre des députés, en 1893, le quartier des Invalides, où le souvenir des Cochin est impérissable. Et l'année 1918, qui fut celle de l'armistice, fut aussi pour Denys Cochin celle de ses noces d'argent parlementaires.

Il avait publié plusieurs ouvrages, notamment *l'Evolution et la vie*, *l'Esprit nouveau*, *le Monde extérieur*. Ils lui ouvrirent en 1911 les portes de l'Académie française, où l'appelait déjà sa situation politique. La lutte des partis, d'ailleurs, n'affaiblit jamais chez lui l'amour des lettres et des arts dans le culte desquels il avait grandi. Son hôtel était un musée et ce n'était pas une médiocre surprise, pour certains visiteurs non prévenus, de contempler chez l'homme d'Etat conservateur et traditionaliste, des toiles signées de noms réputés révolutionnaires en peinture.

Là encore, on retrouve la trace du libéralisme de ce parfait honnête homme au sens classique du mot. La guerre lui avait été douloureuse comme à tous les cœurs français et plus qu'à beaucoup d'autres. Elle lui avait pris deux de ses fils : Augustin et Jacques Cochin, et son gendre, le comte de Bourmont. Il s'était retiré de la vie politique et ne s'était pas représenté aux élections de 1919. Du moins, ses derniers jours auront-ils été illuminés par deux grands bonheurs. Il a vu la France victorieuse, il a vu s'apaiser la querelle entre l'Eglise et elle, querelle qu'il jugeait funeste. Ce glorieux septuagénaire s'en va, auréolé comme ceux qui, pour les anciens, mouraient aimés des dieux, parce qu'ils mouraient jeunes.

René BARJEAN.

Conseil remis

En raison de la conférence des trois ministres des Affaires étrangères, il n'y aura pas de conseil de cabinet ce matin.

LE GOUVERNEMENT POSERA LA CONFIANCE SUR LE SERVICE DE DIX-HUIT MOIS

Le groupe de l'Entente républicaine démocratique a tenu hier matin, au Palais-Bourbon, une réunion à l'issue de laquelle il a communiqué la note suivante :

Le groupe de l'Entente réuni sous la présidence de M. Gourd, après un échange de vues approfondi sur la loi de recrutement en cours de discussion, a décidé de soutenir énergiquement le gouvernement dans l'adoption du projet de celui-ci, présenté par la commission de l'armée, et sur lequel, d'après une communication autorisée, le gouvernement engagera la question de confiance par l'organe du ministre de la Guerre et du président du Conseil.

"EXCELSIOR" AU JAPON

LES JAPONAIS NE CONNAISSENT PAS DU TOUT LES EUROPÉENS LES EUROPÉENS NE CONNAISSENT PAS DAVANTAGE LES JAPONAIS

"L'HOMME QUI A PERDU SON NOM"

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

TOKIO, février 1922. — Si vous êtes homme à caresser ce rêve de tomber un matin sur une terre nouvelle où par le fait de votre ignorance nationale vous ne comprendrez ni pourquoi les êtres qui l'habitent sont habillés comme ça, marchent comme ça, se logent comme ça, mangent comme ça, sont heureux comme ça et surtout vous regardent comme ça, débarquez donc, une fois, dans les îles du Japon, dites divines.

Que c'est loin, Seigneur ! de sa maison natale ! Ce n'est pas du trajet dont je parle. Peuh ! qu'est-ce que quarante-six jours quand la vie court si vite ? C'est loin, parce que c'est indéchiffrable. Imaginez-vous qu'on vous mette entre les mains, vous qui êtes assoiffé de lecture, un livre — et c'est le cas de le dire — en caractères japonais qui, en vérité, sont chinois. Vous l'examinerez, l'œil rond, puis l'abandonnerez. Ainsi, ai-je promené mes premiers regards sur la terre du Soleil-Levant. Mais quand on est condamné aux voyages, c'est comme si vous êtiez à la galère, il faut ramer. D'ailleurs, le grand navire était déjà reparti. Il me fallut tourner les pages.

C'est à Kyoto, hantée de temples et de jardins, qu'à travers des rues dont le silence était seulement troublé par un bruit de petits bancs en marche (les promeneurs sont chaussés de petits bancs), qu'entre des maisons basses, à la vie mystérieuse et aux planches rougeâtres, je commençai mon chemin de néophyte dans ce monde inconnu.

« Subitement, je n'étais plus rien »

Tout de suite, je fus l'objet d'un singulier étonnement : je m'aperçus que j'étais un homme qui venait de perdre son nom. Quand, l'été, les indigènes de Paris vont à la campagne, la campagne les regardant passer dit : « Ce sont les Parisiens ! »

De même j'avais l'habitude d'avoir mon nom à l'étranger ; on disait : c'est le Français. Subitement, je n'étais plus rien. « Français ! » expliquais-je du ton de quelqu'un qui se nomme pour se faire reconnaître. C'est comme si je m'étais écrié : « Je suis l'envoyé extraordinaire de la planète Mars, d'où, le premier d'entre tous les Martiens, je descends à l'instant même avec mes deux valises. » Tout ce peuple n'avait jamais entendu parler de la France. J'étais le citoyen d'un pays honoraire !

Un horizon nouveau s'entr'ouvrait à mes yeux. Le voile de mon ignorance se déchirait. Enfin, je voyais clair. Jusqu'ici je m'étais cru d'une nationalité indiscutable. Non ! j'étais l'échappé d'une contrée douteuse, l'homme de sang et de peau, porteur de maléfices. Mes gestes ne pouvaient avoir d'autres mobiles que la brutalité. Que, dans une foule, je m'autorise un mouvement timide, que je tire une cigarette de ma poche, et mes effarouchées petites voisines à pince de homard (elles ont des chaussettes à deux compartiments, l'un pour le pouce, l'autre pour les quatre doigts qui restent) subitement se garent. Pourquoi, mes maîtres, m'avoir jusqu'ici abusé sur ma race ? J'étais le Sénégalais.

Atchira !

Alors voici deux pays qui, depuis quatre années, en de solennelles circonstances, font partie de l'énorme machine qui a pour enseigne : « Aux cinq grandes puissances », signent ensemble des pactes imposants, échangent un prince héritier contre un maréchal, et c'est ainsi que se connaissent les peuples au nom de qui les ambassadeurs paraphent ! Supposiez-vous que le tonnerre que la France fit avec ses canons de 1914 à 1918 n'eût pas été entendu d'un de ses alliés ? Nous ne parlons pas de la façade du Japon, mais de sa masse, non de ses hommes qui savent — et qui savent bien — mais de ses 55,000,000 de sujets. Qu'est-ce que la France ? Un animal ? Une plante ? Voyons ! leur dit-on, c'est un pays. Et ils se déclarent fort poliment enchantés de l'apprendre.

— Alors ? Vous n'avez pas entendu dire que nous avions battu l'Allemagne ?

— Ah ! font-ils du même ton passionné que vous auriez si l'on tenait à vous faire savoir que la dernière étoile de la queue de la Grande Ourse vient d'étriller la Pléiade.

Ici, que vous soyez Monténégrins, Croates, Tchèques, Esthoniens, Lapons, Danois, Crétois, Espagnols ou Français, vous êtes Américains. Si vous dites qu'il n'en est rien, alors vous devenez tous ensemble de la même nationalité : la nationalité X ; vous êtes d'*Atchira !* de là-bas ! Quant à Paris, vous pouvez le mettre à votre aise à la place de Djibouti et l'appeler Concarneau, cela ne bouleversera pas les idées charmantes et légères que ce peuple particulier possède sur la carte d'Europe.

Qu'est ce peuple?

Qu'est donc ce peuple ? C'est un peuple heureux qui n'attend le bonheur de vivre d'aucun autre, car il le possède. Il a sa civilisation personnelle qui est par rapport à lui, à ses besoins, ses goûts, ses dilections, celle qui lui convient et qu'il préfère. Il n'en envie pas une autre, puisque la sienne fait à la fois le bien-être de sa personne, de sa famille, de son pays. Quant à savoir si elle est inférieure ou supérieure, on ne pourra se prononcer que le jour où il sera démontré que le monsieur qui passe dans une luxueuse quarante chevaux éprouve à cette même minute plus de contentement que le piéton du trottoir.

Il habite des maisons puériles et délicieuses, sans clef, sans meuble ; on présente les meubles au fur et à mesure des besoins : coussins, petites tables ; le riche et le pauvre ont la même, à coulisses, en bois léger, en papier, sur quoi, le soir, à la lumière, la silhouette des locataires se découpe en ombres japonaises. Pour savoir ce qui se passe à l'intérieur, il suffirait qu'un doigt espiègle crevât cette enveloppe, mais qui serait assez mal élevé pour cela ? Si bien que les plus fragiles maisons du monde restent les plus mystérieuses.

On dit qu'il ne sait pas se chauffer. Hélas ! c'est vrai. Mais c'est que ça ne lui plaît pas, puisque l'hiver, lorsqu'il est accroupi devant son *hibachi* (une caisse de cendres et trois petits charbons de bois au milieu), il laisse sa porte ouverte à tous les grands vents. Il adore l'air, surtout les courants d'air. Il est bienséant l'été de féliciter son hôte pour les bons courants d'air qu'on rencontre chez lui.

Questions de latitude

Quand il pénètre dans une demeure, il quitte ses chaussettes ; nous, nous quittons notre chapeau. Ce n'est qu'une question d'extrémités. Il arrive parfois que les chaussettes soient trouées, mais n'est-il pas des messieurs qui n'ont plus de cheveux ? C'est du même ordre. Il s'assoit par terre, sur ses tibias, moi, j'aime mieux me poser sur cette partie du corps que le bon Dieu m'a donnée, je crois exprès pour cela. C'est une appréciation. Il s'habille dans la rue de kimonos : nous, nous les préférons dans les appartements. Ce n'est qu'une question de lieu. Quant aux tocs durs, franchement il n'apprécie pas ça, mais le roi d'Espagne non plus. À huit coins de rue il a des salles de bains où, pour la somme de six centimes (prix de vie chère), il se rend chaque soir, dévotement ; nous, nous préférons y trouver des « bistrots ». Chacun son dieu. Il mange du poisson cru, mais je connais de charmantes Parisiennes qui feraient des folies pour un bifteck de cheval également cru. Nous nous servons de fourchettes, il suppose les baguettes plus propres puisqu'on ne les utilise qu'une fois. Il est vrai qu'on lui porte sa soupe dans des bols de laque servant à chacun, mais, en tout cas, ça ne fait qu'un. Il marche sur des petits bancs qu'il appelle « guétas », comme cela il ne salit pas ses chaussettes. Nous serions fort heureux, certains jours, d'en faire autant pour traverser la place de l'Opéra.

Ne vous fiez pas à sa physionomie (d'ailleurs ce serait une prétention de vous imaginer que pour des Japonais nous sommes beaux — ceux qui le sont). Sous ces figures à la Rodin, un Rodin qui aurait toujours donné un coup de pouce de trop, niche la finesse. Ce sont de gais lurons. Ils adorent s'amuser, d'abord quand ils sont petits et surtout quand ils sont devenus grands. Et ce serait les calomnier de dire que c'est toujours d'un rien. Dès qu'il s'agit de dérober à la vie un de ses sourires, ils sont tous là. Ils sont ce que nous appelons sympathiquement des « zèbres », sans doute parce que le zèbre aime beaucoup à courir.

Ils ont un goût vif pour les attentions et passent leur douce existence à se faire mutuellement de petits cadeaux. S'ils sont sans le sou (le Japonais est prodigue), ils empruntent de l'argent à droite pour offrir un cadeau à gauche. Ils se donnent des petits cadeaux, comme nous des coups de chapeau. Ils sont polis, in-dé-fi-ni-ment polis, mais seulement quand ils se connaissent ; alors ça n'en finit plus : sourires, minauderies, coups de buste et allez donc ! Mais s'ils s'ignorent, ils se marchent dessus (voir métro, à Paris, au coup de midi). Ce n'est pas un peuple troupeau. Chacun possède une haute idée de son individualité. Pourquoi l'un céderait-il le pas à l'autre ? Il suffit d'assister sur la voie publique à la rencontre d'une auto, d'un pousse et d'un cycliste. Le pousse entre dans l'auto, l'auto dans le cycliste, le cycliste dans le passant — et le passant entre à l'hôpital.

Civilisation!

Maintenant, si vous croyez qu'il rend les honneurs à ce que nous appelons la civilisation européenne, vous êtes loin de compte. On dit qu'il change, qu'il s'y fait, « qu'il y vient ». Cette mosaïque de vestons et de kimonos, de maisons fragiles et de buildings, de trams électriques et de pousse-pousse ; ces cuirassés et ces sentiers (le Japon n'a pas de routes) ; cette émulation forcenée qu'il montre en face du monde et cette quiétude nationale qu'il cultive avec joie ; toute cette nouvelle sève sur ce vieil arbre, ces extrêmes et ces contrastes, ce tourbillon de spectacles font illusion.

Le Japon est *en fusion*, c'est certain. Mais quelle singulière fusion ! Ce qu'il importa d'*Atchira*, de là-bas ! il l'a posé soigneusement à côté de ce qu'il possédait, et si tout bout ensemble rien ne se confond. Il n'a pas mélangé, mais juxtaposé. S'il accorda droit de cité à nos mœurs, il ne leur octroya pas de lettres de naturalisation. C'est pour lui un *en-cas*. Il s'en sert pour faire figure dans le monde, non par conviction, comme d'un uniforme que l'on endosse pour les corvées, mais qui vous fait rentrer chez vous à toutes jambes, tant on est pressé de s'en dépouiller. Bref il préfère sa féodalité à notre civilisation.

Ce mois-ci, à la fin d'un après-midi, j'allais à Tokio. La dernière demi-heure du jour était violette. Je traversais Chiba, le jardin, ces jardins japonais, pénétrants comme une musique et qui semblent unir mystérieusement l'homme aux arbres, aux fleurs et aux petits ponts. Un interprète m'accompagnait. Nous nous arrêtâmes devant un grand sapin en train de mourir. Son fût était ouvert par le milieu. On eût dit qu'il venait de se faire harakiri. Un *kurumaya*, un tireur de voiture, passa. Il déposa ses brancards et regarda aussi le sapin. Puis il dit à mon Japonais :

— Pourquoi croyez-vous que ce sapin commence à périr ?

Le Japonais ne répondit pas. Alors le *kurumaya*, coulant un œil fin sur le blanc que j'étais, reprenant ses brancards, laissa tomber :

— Moi, je crois que c'est la civilisation !

Albert LONDRES.

L'accord du Pacifique ratifié par le Sénat de Washington

WASHINGTON, 24 mars. — Le Sénat a ratifié le traité des quatre puissances du Pacifique par 67 voix contre 27.

LES REINES DE STRASBOURG ET DE METZ AUX HALLES

LES SOUVERAINES, LEURS DEMOISELLES D'HONNEUR ET LES « FORTS »

Les reines de Strasbourg et de Metz, accompagnées de leurs demoiselles d'honneur, se sont rendues, hier matin, aux Halles centrales, où, escortées des forts, elles ont visité les divers pavillons. L'après-midi, les souveraines d'Alsace et de Lorraine ont été conduites au château de Versailles.

INTERPELLATIONS

DÉBAT A LA CHAMBRE SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

En l'absence du président du Conseil, M. Barthou était au banc du gouvernement. MM. Delesalle et Margaine ont préconisé la reprise des relations avec la Russie des soviets. M. Le Cour Grandmaison a interpellé sur les accords négociés à Washington.

VRAISEMBLABLEMENT M. POINCARÉ RÉPONDRA VENDREDI

Le débat annoncé sur la politique extérieure, à l'occasion des interpellations de MM. Margaine, Le Cour-Grandmaison, Delesalle, Erlich, Magne, Cachin et Ernest Lafont, s'est ouvert, hier après-midi, à la Chambre.

En l'absence de M. Poincaré, retenu à la conférence d'Orient, M. Barthou, garde des Sceaux, était au banc du gouvernement.

M. Delesalle, qui ouvrit le débat, réclama la reprise des relations commerciales avec la Russie, et aussi, sous certaines conditions, la reprise des relations politiques. Il signala, à ce sujet, l'activité des échanges économiques de l'Allemagne avec la Russie des soviets, où l'industrie et le commerce se réveillent aussi vite que se transforme le régime soviétique, et les profits qu'en retire l'industrie allemande.

— C'est cela, clame M. Jules Uhry aux applaudissements des socialistes, tandis que les industries françaises sont en chômage, les industriels allemands gagnent de l'argent. C'est le résultat de la politique du gouvernement !

Après avoir montré les Allemands poursuivant la conquête économique de la Russie avec l'esprit de méthode et de ténacité dont ils firent preuve pendant la guerre, et commençant ainsi leur revanche, M. Delesalle rappela la phrase écrite par M. Poincaré quelques jours avant d'être appelé au gouvernement :

— Allons-nous nous borner à nous lamenter sur le bord du chemin ?

Comme M. Delesalle rappelait l'opinion qu'il avait exprimée en faveur de la reprise des relations économiques avec la Russie, M. Louis Rollin déclara :

— Je n'ai pas changé d'avis. Mais il faut mettre des conditions à la reprise de ces relations. Si nous n'avons pas le droit de nous immiscer dans les affaires intérieures de la Russie, nous ne pouvons admettre que les soviets veuillent s'immiscer dans les nôtres. Et ceux qui retardent la reprise de ces relations commerciales sont ceux qui, par un effort de propagande, veulent insinuer chez nous le régime de Moscou.

M. Delesalle indiqua, d'autre part, la condition qu'il mettait à la reprise des relations politiques :

— Que le gouvernement des soviets reconnaisse, dit-il, la créance de la France sur la Russie ; qu'il se conforme sur ce point aux règles du droit international, et il appartiendra à notre gouvernement de fixer l'heure où les relations politiques seront reprises.

M. Margaine regretta qu'à Washington, nous n'ayions pu lier la question des armements navals avec celle de l'Extrême-Orient. En ce qui concerne la conférence de Gênes, il montra la Russie à la recherche d'appuis pacifiques.

— Si la France ne lui refuse, dit-il, elle se tournera vers l'Allemagne. A cet égard, il est regrettable de voir le gouvernement prêter l'oreille à ceux qui prétendent que les soviets ne vont pas tarder à quitter le pouvoir. Il faut, au contraire, engager la conversation avec eux.

Dans un grand discours, fréquemment applaudi, M. Le Cour-Grandmaison, qui est un ancien officier de marine, déplora les conditions dans lesquelles avaient été préparées et conduites les négociations de Washington sur le désarmement naval.

Après avoir fait remarquer qu'accepter l'égalité navale avec l'Italie en Méditerranée c'était donner une preuve très nette de notre pacifisme, le député de la Loire-Inférieure rappela les nécessités que nous créent la défense de nos côtes et de notre empire colonial. Il regretta qu'on ait laissé courir des bruits comme l'offre à l'Amérique d'une alliance contre l'Angleterre.

— Bruits qui sont faux, dit M. Albert Sarraut.

Sur une question de M. Le Cour-Grandmaison, le ministre des Colonies ajouta que s'il n'avait demandé qu'à la fin de son séjour à M. Hughes si on avait tenu ces propos, c'est qu'on ne s'était servi de cette allégation fausse qu'au moment de la conférence de Cannes.

Dans sa conclusion, M. Le Cour-Grandmaison demanda à la Chambre de s'assurer de toutes les garanties de préparation avant les négociations futures. Pour répondre au vœu du président Harding, il exprima le vœu que les Alliés, maîtres des forces navales dans le monde, établissent un plan de limitation des armements.

— Avec âpreté, dit-il, on a reproché à la France sa fermeté à conserver des sous-marins. Personne n'a pourtant songé à reprocher aux autres puissances de vouloir conserver des bâtiments de ligne. Mais puisqu'il n'y a plus sur mer que des alliés, pourquoi ne nous entendrions-nous pas pour limiter le nombre de ces navires ? Il en résulterait une économie formidable pour toutes les marines. Pourquoi serait-il trop tard, puisque les accords de Washington ne sont encore ratifiés par personne, et puisqu'il est reconnu qu'une nouvelle conférence va être indispensable ?

La discussion continuera vendredi.

Léopold BLOND.

LA LEÇON DES ARTS

L'HISTOIRE DE FRANCE EXPLIQUÉE AU MUSÉE DE CLUNY

« Un musée, nous dit M. Edm. Haraucourt, est un foyer aux cendres toujours chaudes, autour duquel revivent les intimités d'autrefois et où le peuple qui travaille et qui crée se retrouve en face de lui-même, comme dans le sanctuaire de sa religion familiale. »

COMMENT LE PRÉSENT SE RENOUE AU PASSÉ DE LA RACE

Celui qui n'a point parcouru avec M. Edmond Haraucourt les salles du musée de Cluny, où se groupent, selon une logique harmonieuse, seize siècles d'histoire et d'art, ignorera toujours ce qu'est un poète érudit assez amoureux du passé pour lui restituer une vie intense et assez psychologique pour en tirer les plus utiles leçons.

Ce pèlerinage intelligent et sensible, chacun pourra le faire, désormais, grâce à une *Histoire de la France expliquée au musée de Cluny*, que vient de publier M. Edmond Haraucourt.

Nous interrogions, hier, l'auteur sur les idées directrices de cet ouvrage, qui apparaît comme l'initiative la plus neuve et hardie de synthèse historique, artistique, voire sociale, réalisée dans le but de renouer le présent au passé de la race.

— Une longue fréquentation des œuvres d'art, nous a répondu M. Edmond Haraucourt, m'a convaincu de cette vérité profonde : *qu'un musée ne doit pas être une nécropole de « curiosités » visitées avec plus ou moins de recueillement par quelques touristes pressés ou quelques oisifs indifférents, mais un foyer aux cendres toujours chaudes autour duquel revivent les intimités d'autrefois, et où le peuple qui travaille et qui crée se retrouve en face de lui-même, comme dans le sanctuaire de sa religion familiale.*

« En dépit de leurs dissemblances d'aspect, les générations restent identiques en leur essence. La même âme héréditaire détermine leurs créations successives, entre lesquelles se discerne le lien des caractères communs qui constituent l'homogénéité de la race.

« A travers les siècles, je vois notre histoire ainsi qu'une succession d'états psychologiques rigoureusement enchaînés les uns aux autres. Elle est le roman d'une vie, une en sa diversité ; le roman d'une personne morale et physique qui s'émeut, qui rêve, qui pense, qui agit et qui marque chaque époque, glorieuse ou tragique, fastueuse ou misérable, de son empreinte indélébile.

« Comme toutes les époques se tiennent, tout se tient dans chaque époque de l'histoire de la France. Les modifications des façons de vivre, de voir et de sentir, les changements de mœurs, d'idées et de goûts, sous des influences parfois étrangères à la race, n'en altèrent point les caractéristiques essentielles. Il existe un rapport logique entre les créations successives des siècles, et le même rapport se retrouve dans toutes les créations du même temps. C'est ce qui fait de l'œuvre d'art un document de psychologie sociale.

« Le plus humble objet usuel fait de main d'ouvrier, aussi bien que le chef-d'œuvre exécuté de main de maître, participe de tous les caractères de son époque et de la race. L'artiste et l'artisan sont sollicités dans le même sens par ces attractions parallèles.

« Dire que l'art n'a pas de patrie est le plus dangereux sophisme. C'est l'admiration qui ne doit pas en avoir. Il est aussi impossible de concevoir un art sans patrie qu'une fleur ou un fruit sans racines dans le sol nourricier.

« Tant qu'un peuple d'artisans et d'artistes tel que le nôtre conserve la notion de ses origines, la conscience de son passé, le sentiment de ses techniques honnêtes, quelles que soient les vicissitudes heureuses ou malheureuses de son évolution, il reste sûr de ne pas disparaître, de ne pas se laisser assimiler, de se développer et de se renouveler dans toutes les productions de son génie propre.

« C'est donc pour le peuple, d'où sortent toutes nos forces créatrices et profondément originales, que j'ai écrit mon essai de psychologie des siècles de notre histoire, réintégrés dans leur décor et leur intimité familière.

« L'art formule l'idéal du peuple dans toutes les grandes époques. L'art médiéval anonyme atteste la fécondité, la diversité et l'unité émouvante du génie populaire de notre race. Quand l'art cesse de traduire une foi quelconque dans le peuple, ses créations, si habiles soient-elles, restent artificielles et sans vie.

« Il m'arrive souvent de consacrer mes matinées dominicales à conférencier devant des associations ouvrières. Je dis à ces travailleurs, infiniment plus sensibles et compréhensifs qu'un public de snobs, tout ce qui se dégage de vivant des choses mortes que leurs aînés créèrent avec l'humble fierté de leur conscience professionnelle. Et ces hommes se reconnaissent merveilleusement dans les œuvres des aïeux.

« Mon livre n'a pas d'autre prétention que d'initier, sans ombre de pédantisme, nos artisans et nos artisans aux origines et aux transformations successives de leur art et de leur métier ; de montrer les correspondances entre les œuvres et les époques ; de rendre intelligible aux travailleurs comme aux amateurs d'art le rapport existant entre eux et leur passé familial.

« Ne réussirais-je qu'à convaincre quelques ouvriers que le sens de la mesure, le souci de la probité technique et la passion de la tâche consciencieusement achevée caractérisent, à travers les âges, toutes les créations manuelles du génie français, de la plus humble à la plus sublime, je n'aurai point perdu les trente années d'observations et les quinze années de travail consacrées à mon grand annuaire du musée de Cluny. »

Marcel PAYS.

"L'AFFAIRE" GASTON VIDAL DEVANT LA FÉDÉRATION DE RUGBY

Un jury d'honneur va être constitué

Le conseil de la Fédération de rugby se réunissait hier, et, bien entendu, ce que les dirigeants de rugby appellent l'affaire Vidal revint sur le tapis. Beaucoup voulaient voir la Fédération revenir sur sa décision, d'autres, au contraire, demandaient de nouvelles sanctions. De nombreux orateurs prirent la parole, puis finalement le conseil, saisi de l'ordre du jour suivant, émanant de M. Roger Danion, de Périgueux, le vota à l'unanimité :

Le conseil de la Fédération de rugby approuve l'attitude de son président, M. Octave Léry, et, sur la proposition de son bureau, à qui il renouvelle toute sa confiance, décide de porter son différend avec M. Gaston Vidal devant un jury d'honneur pour que toute la lumière soit faite au sujet des accusations portées contre la Fédération française de rugby. Et, étant donné que les règles ordinaires d'un jury d'honneur ne permettent pas à M. Gaston Vidal de se présenter devant ce jury, décide que la pénalité prononcée contre M. Gaston Vidal est provisoirement suspendue jusqu'à sa comparution devant ce jury.

TRAITRE A SON PAYS

LE CAPITAINE PROUST

EST CONDAMNÉ PAR LE CONSEIL DE GUERRE DE LA 7e RÉGION A LA DÉTENTION PERPÉTUELLE

Il était accusé d'avoir livré à l'Allemagne, en avril 1914, son ordre de mobilisation, le plan d'un nouveau canon, un paquet de cartouches, des fragments d'un métal en essai.

L'affaire était venue une première fois devant le conseil de guerre, mais avait été renvoyée pour supplément d'information. Les débats se sont déroulés à huis clos.

BESANÇON, 24 mars (*De notre correspondant particulier*). — Le conseil de guerre de la 7e région a repris, ce matin, les débats de l'affaire Proust, ajournés précédemment pour supplément d'information.

Le huis clos n'a pas empêché complètement la divulgation de certains détails curieux mis en lumière par les débats précédents.

Le capitaine Proust, alors qu'il était lieutenant à l'école d'Autun, en 1913, avait été chargé de contre-espionnage et autorisé

LE CAPITAINE PROUST

à se mettre en rapports avec des agents allemands. Peu de temps après, il reçut l'ordre de cesser les relations ébauchées.

Le service d'espionnage allemand revint à la charge après la cessation des relations. Le ministère public accuse le capitaine d'avoir alors livré à des agents allemands au cours d'un voyage en Suisse, du 12 au 15 avril 1914, son ordre individuel de mobilisation, un croquis ayant trait au plan d'un nouveau canon, à l'étude au Creusot, un paquet de cartouches d'un modèle nouveau également, enfin des fragments d'une composition métallique secrète alors en essai.

Un dossier fut constitué en 1914 sur ces agissements. La guerre étant arrivée sur ces entrefaites, le capitaine fit un court séjour au front français, fut envoyé au Maroc, puis dans le Levant, comme capitaine.

L'armistice, qui permit aux autorités militaires françaises de saisir nombre de documents concernant les services d'espionnage allemands fit découvrir des pièces des archives qui amenèrent l'arrestation du capitaine Proust, le 31 octobre dernier.

Le conseil de guerre, dans sa dernière séance, avait rendu une décision de plus ample informé pour permettre de recueillir le témoignage très important de l'ex-adjudant Léouzy. Celui-ci affirmait, en effet, dans une lettre datée de février dernier que, les 12 et 13 avril 1914, il se trouvait de service de semaine avec Proust et avait acquis ainsi la certitude que ce dernier n'avait pu s'absenter à ces deux dates.

L'ex-adjudant Léouzy, actuellement malade, ne pouvant venir déposer, une commission rogatoire permit de recueillir son témoignage. Léouzy aurait déclaré ne pouvoir être aussi affirmatif que dans sa lettre écrite, paraît-il, sur les supplications de la mère de l'accusé.

Le commissaire du gouvernement a adressé, au cours de l'audience, de vifs reproches à la défense pour cette petite manœuvre en portant une lettre au témoin Léouzy.

Me Simon, avocat, a répliqué en critiquant la décision de huis clos.

La suite des témoignages, le réquisitoire et la plaidoirie ont été renvoyés à une séance qui s'est ouverte à 14 h. 30.

Au cours de cette audience, le conseil a rendu son verdict. Le capitaine Proust, convaincu d'intelligences avec des agents de l'Allemagne en 1914 et de livraison de documents intéressant la défense nationale, a été condamné à la détention perpétuelle et à la dégradation militaire.

L'INSTRUCTION EST ROUVERTE CONTRE M. PAUL MEUNIER ET Mme BERNAIN DE RAVISI

La chambre des mises en accusation, présidée par M. Bompard, a rendu, hier, son arrêt dans l'affaire Paul Meunier et Bernain de Ravisi. Faisant droit au réquisitoire de M. le procureur général Lescouvé, elle a ordonné la réouverture de l'instruction sur charges nouvelles et a délégué tous pouvoirs d'instruction à M. Gluzel.

L'arrêt considère que les faits nouveaux portés à la connaissance du Parquet postérieurement à l'arrêt de non-lieu, rendu par la chambre des mises en accusation, sont de nature à renforcer les premières charges déclarées insuffisantes et à les faire apprécier sous un autre jour, et qu'il y a lieu par suite de procéder à un complément d'instruction.

Les pouvoirs donnés à M. Gluzel permettront à ce magistrat d'enquêter sur les faits indiqués dans le réquisitoire, les faits s'y rattachant et tous ceux qui parviendraient à sa connaissance, et prendre toutes les mesures nécessaires.

En un mot, M. Gluzel a pour mission de procéder à une nouvelle instruction, qu'il aura toute liberté de conduire, comme la première.

La partie du précédent arrêt de la chambre des mises en accusation concernant le renvoi de MM. Judet et Bossard subsiste intégralement.

AMEUBLEMENTS
MERCIER FRÈRES
100 Fg St ANTOINE - PARIS
GRANDE BAISSE DE PRIX

DERNIÈRE HEURE

LA QUESTION D'ORIENT

LA CONFÉRENCE DE PARIS S'OCCUPE DE LA THRACE ET DU RÉGIME DES DÉTROITS

La presse d'Athènes annonce l'adhésion probable de la Grèce à la proposition d'armistice.

Les trois ministres des Affaires étrangères se sont réunis, hier matin, au quai d'Orsay, de 10 heures à 12 h. 30. Ils ont poursuivi l'étude de la question d'Arménie. Aucun communiqué officiel n'a été publié.

C'est que les trois ministres se sont émus des indiscrétions parues hier matin dans des journaux français qui indiquaient que quatre bataillons et demi d'infanterie alliée distribués dans les ports (Smyrne, Brousse, Panderma) et des croiseurs empruntés aux escadres d'Orient assureraient l'ordre dans les opérations d'évacuation de l'Asie Mineure et aussi que, hier, lord Curzon avait parlé de situer le « home » arménien, dont on était en recherche vers la Cilicie, aux portes de notre Syrie.

La séance du soir

Les ministres des Affaires étrangères se sont réunis à nouveau l'après-midi de 15 h. à 19 h. 45.

A l'issue de leur délibération, la note suivante a été communiquée :

A la séance du matin, lord Curzon, M. Schanzer et M. Poincaré ont commencé l'étude des dispositions financières et ont chargé les experts de préciser quelques points particuliers.

L'après-midi, les trois ministres des Affaires étrangères ont longuement examiné la question relative au régime des détroits et de la Thrace. Ils ont entendu à ce sujet le maréchal Foch, le général Harrington et le général Mariotti à qui ils ont renvoyé l'examen définitif de certains points militaires de ce problème.

L'étude continuera dans la séance de demain.

La prochaine réunion aura lieu ce matin, à 10 h. 30.

Le point de vue italien

ROME, 24 mars. — L'envoyé spécial de l'agence Stefani à Paris télégraphie :

« Durant la conférence des ministres des Affaires étrangères d'hier, le problème de l'Arménie a été mis sur le tapis. Le ministre Schanzer a soutenu la nécessité de défendre la situation et l'avenir des Arméniens et il s'est montré également favorable à l'idée de créer un foyer pour les Arméniens. A propos de l'attitude du représentant de l'Italie en présence de tout le problème oriental, des choses inexactes ont été dites. Il était naturel et logique que M. Schanzer ne renonçât pas aux engagements pris par les Alliés dans les précédents accords, mais il faut écarter d'une manière absolue l'idée qu'en prenant cette attitude notre ministre se soit, en rien montré hostile envers la Turquie. Au contraire, en toute occasion, M. Schanzer a soutenu avec chaleur la nécessité de l'existence d'une Turquie libre et indépendante; il s'est montré convaincu que la politique italienne doit être dirigée dans le sens d'une sincère amitié envers la Turquie et vers la consolidation de l'unité nationale et territoriale de cette puissance. »

La proposition d'armistice remise à Angora

CONSTANTINOPLE, 24 mars. — Les hauts commissaires alliés ont remis au représentant d'Angora pour être retransmise d'urgence au gouvernement kemaliste une note collective contenant la proposition d'armistice gréco-turc.

Le ministre des Affaires étrangères d'Angora, Youssouf Kemal, a déjà télégraphié à Angora la proposition d'armistice de lord Curzon ; celle-ci a été discutée par le conseil des ministres d'Angora et il a été décidé de consulter les commandants d'armées.

On croit savoir que ces derniers sont opposés à ce que les Grecs restent sur leurs positions actuelles. En outre, les commandants d'armées estiment que la période de trois mois proposée est trop longue.

La Grèce acceptera

ATHÈNES, 24 mars. — Aucune décision n'a été encore prise en ce qui concerne l'armistice. Le généralissime Papoulas, appelé d'urgence à Athènes, est attendu aujourd'hui.

La presse estime que le gouvernement acceptera la proposition de l'armistice à la conférence de Paris.

Le conseil de la S. D. N.

Le conseil de la Société des nations, réuni en session extraordinaire, a tenu, hier, au Petit-Luxembourg, sa première séance sous la présidence de M. Paul Hymans. Il s'est occupé de la question des réfugiés russes. Sir Samuel Hoare estime qu'une somme de 30.000 livres sterling serait suffisante pour procéder, dans un bref délai, à l'évacuation de 15.000 réfugiés russes qui sont actuellement à Constantinople sans aucun moyen d'existence et assurer leur répartition dans les pays slaves avoisinants qui consentiraient à les recevoir.

Le conseil poursuivra aujourd'hui l'examen de cette question.

Avant Gênes

M. Barthou présiderait la délégation française

C'est mardi, en Conseil des ministres, que sera réglée la composition de la délégation française à Gênes. On sait que M. Poincaré ne pourra se rendre en personne à la conférence, le voyage de M. Millerand le retenant à Paris au moment où s'ouvriront les débats. D'autre part, M. Viviani a définitivement décliné l'offre qui lui a été faite de présider notre délégation. Dans ces conditions, c'est M. Barthou qui serait le chef de cette délégation. Si le garde des Sceaux n'acceptait pas cette mission, on cite le nom de M. de Lasteyrie, ministre des Finances, comme président éventuel.

La réunion des experts alliés

LONDRES, 24 mars. — Les experts se sont occupés des questions économiques et des questions de transport. Ils ont examiné les propositions à faire pour aider à la reconstruction industrielle de la Russie.

Sir Sydney Baldwin, président du Board of Trade, a réuni à déjeuner les experts alliés et un certain nombre de personnalités anglaises, françaises, belges et italiennes. Des discours ont été prononcés par sir Sydney Baldwin, par MM. Seydoux, Cattier, le docteur Jiannini et M. Tokugawa.

LA DÉCISION DE LA C. D. R.

LE CABINET DE BERLIN ET LA NOTE DE LA COMMISSION SUR LES RÉPARATIONS

M. Wirth va chercher à négocier pour obtenir un arrangement plus favorable à l'Allemagne.

BERLIN, 24 mars. — Un conseil des ministres s'est réuni ce matin et il s'est réuni de nouveau cet après-midi au palais du président Ebert pour délibérer sur la note de la commission des réparations et le contenu de la déclaration gouvernementale.

Les présidents des conseils de tous les Etats allemands se réuniront, d'autre part, à Berlin, lundi 27 mars, pour délibérer sur cette même question.

Le gouvernement a fait demander par l'ambassadeur d'Allemagne à Paris des éclaircissements sur certains points de la note qui lui paraissent obscurs.

Le sens de la déclaration gouvernementale de mardi ne sera nullement un rejet des demandes de la commission. Le chancelier déclarera assurément trop bref le délai qui lui est accordé pour faire voter de nouvelles mesures fiscales. Il déclarera, d'autre part, que le peuple allemand n'est pas en état de supporter un chiffre aussi considérable de nouveaux impôts.

L'effondrement voulu du mark lui fournira naturellement l'occasion de faire ressortir que même ces mesures fiscales ne combleraient pas le déficit sur la base du change actuel.

Mais en même temps il annoncera son intention de faire des propositions à la commission afin de manifester sa bonne volonté, et de chercher à arriver, par de nouvelles négociations, à des arrangements reposant sur une autre base.

A l'extrême gauche seulement on dévoile nettement la situation. De nouvelles et lourdes charges peuvent aisément être supportées par le capital industriel, mais la grande préoccupation de la coalition gouvernementale c'est de ménager ce capital à tout prix. C'est de ce côté qu'il faudrait qu'un changement intervienne, car de nouveaux impôts qui retomberaient sur la classe ouvrière et sur la petite bourgeoisie apparaîtraient comme intolérables.

Le chancelier a demandé, hier, à l'ambassadeur d'Angleterre si la note de la commission devait être interprétée comme un ultimatum ne laissant aucune possibilité de pourparlers nouveaux.

Au Reichstag

Le Reichstag a voté une résolution protestant contre le nouveau tracé de la frontière germano-polonaise. Puis il a repris la discussion des projets fiscaux. Il a adopté le projet de loi élevant les droits de douane sur certaines marchandises.

Une motion du parti bourgeois et des socialistes majoritaires qui autorise le ministre des Finances à abaisser s'il le juge nécessaire les nouveaux droits de douane sur le café et le thé et le chargeant de fixer la date d'entrée en vigueur des augmentations prévues a été adoptée.

La taxe sur le sucre est augmentée de 50 marks par 100 kilos.

Le projet de loi instituant un impôt sur les courses et les loteries a été également adopté.

La date d'entrée en vigueur de ces augmentations sera fixée par le ministre des Finances.

L'affaire de Petersdorf

OPPELN, 24 mars. — La commission interalliée du gouvernement de Haute-Silésie vient d'informer le gouvernement allemand que les autorités judiciaires interalliées chargées de l'instruction pour l'affaire de Petersdorf ont lancé un mandat d'arrêt contre douze individus qui ont cherché un refuge en Allemagne.

La commission de gouvernement a prié, à cette occasion, le gouvernement allemand de prendre d'extrême urgence toutes les dispositions utiles pour rechercher et faire remettre entre les mains des autorités interalliées de Haute-Silésie les personnes en question inculpées d'infraction aux règlements du code pénal allemand.

En effectuant cette démarche auprès du gouvernement allemand, la commission interalliée a rappelé qu'elle n'avait jamais manqué de donner son agrément aux requêtes qui lui ont été adressées par le gouvernement allemand chaque fois qu'un délinquant justiciable des tribunaux d'Allemagne, au point de vue pénal, s'était réfugié en Haute-Silésie et qu'elle était en droit, dans ces conditions, d'attendre des autorités allemandes une attitude réciproque et une prompte remise des inculpés.

On sait, d'autre part, que les poursuites continuent contre tous les autres inculpés impliqués dans l'affaire de Petersdorf et qui ont pu être arrêtés en Haute-Silésie.

La saisie du vapeur « Espoir »

ATHÈNES, 24 mars. — Le gouvernement grec a accepté de régler l'incident du vapeur *Espoir* au moyen d'un arrangement pécuniaire sur les bases indiquées par le gouvernement français.

Outre une indemnité demandée par le commandant du navire, les autorités helléniques rembourseront, à défaut de la restitution en nature de la cargaison, la valeur des marchandises qui ont été débarquées sur leur ordre.

On se souvient d'autre part que le gouvernement grec s'est engagé à ne plus exercer de droit de visite sur les navires français.

La fin de l'insurrection albanaise

PRIZREND, 24 mars. — Les réfugiés albanais qui viennent d'arriver en territoire serbe affirment que Bairam-Tzour, le chef des insurgés, a été tué au cours de la lutte, près de Kavarit. Ils ajoutent que plusieurs de ses lieutenants ont été capturés par les troupes gouvernementales de Tirana. D'autres ont réussi à se rendre à Saint-Giovanni-di-Medua, où ils se sont embarqués sur un navire pour une destination inconnue.

Deux emprunts

Le Conseil municipal a autorisé hier la Compagnie d'électricité à émettre un emprunt de 100 millions pour la continuation du programme des grands travaux de premier établissement.

Il a également autorisé la Compagnie du gaz à émettre un emprunt de 300 millions, destiné à la modernisation technique des services.

LA POLITIQUE ANGLAISE

CE QUE M. LLOYD GEORGE A L'INTENTION DE FAIRE A LA CONFÉRENCE DE GÊNES

Le Premier britannique poserait la question du désarmement général de l'Europe.

LONDRES, 24 mars. — Le *Daily Express* annonce que M. Lloyd George a décidé d'écourter ses vacances. Il rentrera à Londres au début de la semaine prochaine.

Ce journal signale que les points principaux de la lettre de démission de M. Lloyd George à M. Chamberlain sont maintenant connus. M. Lloyd George y exprime son intention de travailler avec un nouveau gouvernement conservateur à trois conditions :

1° *Que l'accord irlandais soit exécuté;*

2° *Qu'aucune politique de réaction ne soit poursuivie dans le pays;*

3° *Que la politique étrangère du nouveau ministère tende à la paix et au désarmement de l'Europe.*

La dernière clause, fait remarquer le *Daily Express*, concerne la conférence de Gênes, non seulement en tant que réunion économique, mais aussi comme moyen d'obtenir la reconnaissance politique du gouvernement des soviets.

Le correspondant politique de la *Westminster Gazette* écrit :

« On dit que M. Lloyd George a déjà préparé des notes pour son discours du 3 avril et que ce sera un des plus grands discours qu'il ait prononcés. Il doit convaincre tout le monde que rien ne compte maintenant sans Gênes, et que, ce qu'y accomplira le premier ministre britannique sera l'indication de la direction à prendre pour la politique intérieure. M. Lloyd George, ajoute ce correspondant, doit rétablir la prospérité mondiale en ramenant la Russie à la raison et au commerce et en amenant la France et l'Allemagne à s'asseoir côte à côte. »

M. Lloyd George fait publier son mémorandum de 1919

LONDRES, 24 mars. — Le gouvernement a publié aujourd'hui, sous forme de Livre blanc, le mémorandum que M. Lloyd George avait fait circuler parmi les délégués alliés à la conférence de paix le 29 mars 1919. Ce mémorandum est intitulé : « Quelques considérations destinées à la conférence de la paix, avant qu'elle ne rédige définitivement les clauses du traité. »

Ce mémorandum est loin d'être inconnu. Des passages en ont été, en effet, cités à diverses reprises, et M. Nitti, dans son livre sur *la Paix européenne*, en a reproduit les pages principales.

C'est néanmoins la première fois que ce document, dans lequel M. Lloyd George prédit plusieurs des difficultés qui se sont fait jour, depuis l'armistice, est publié *in extenso*.

Sa parution, à la veille de la conférence de Gênes, est considérée comme significative dans les milieux diplomatiques de Londres.

L'Irlande sanglante

Une famille entière assassinée à Belfast

BELFAST, 24 mars. — Les horreurs des guerres de religion, qui ont ensanglanté le passé, continuent dans l'Ulster. Les journaux publient les détails de l'attentat dont ont été victimes, la nuit dernière, un débitant de boissons et ses fils.

Le débitant de boissons, ses fils et un garçon de salle, qui sont tous catholiques, ont été arrachés de leur lit, mis au pied du mur de la salle à manger et fusillés l'un après l'autre, de sorte que les derniers atteints furent les témoins du massacre des premiers. Trois des fils et le garçon de salle furent tués sur le coup ; le père a succombé à l'hôpital un peu plus tard et les deux autres fils sont dans un état désespéré. La femme du propriétaire de l'établissement et sa fille ont été placées dans une salle attenante et ont reçu l'ordre de n'en pas bouger, sous peine d'être fusillées à leur tour. Le cadet de la famille, un enfant de six ans, s'était réfugié sous un canapé, où il n'a pas été découvert.

On croit que ce crime a été commis en représailles de l'assassinat des deux agents de police protestants tués hier dans une rue de la ville.

Sous le tunnel de Meudon

VERSAILLES, 24 mars. — Cette nuit, sous le tunnel de Meudon, à la suite de la rupture d'un rail, les trains sont restés en panne un certain temps. Il n'y a eu aucun accident de personne. La circulation n'a été rétablie que quelques heures plus tard.

L'exposition des arts décoratifs de 1924

Le préfet de la Seine vient d'inviter les commissions compétentes à commencer le plus tôt possible l'étude de son mémoire relatif à l'organisation de l'Exposition des arts décoratifs en 1924.

La crise du logement

M. Roland, conseiller municipal, vient de déposer une proposition tendant à résoudre la crise du logement et à permettre la démolition des îlots insalubres en réclamant de chaque habitant du sexe masculin un travail quotidien d'une demi-heure.

L'enquête parlementaire sur la loi de huit heures

La commission du travail de la Chambre, que préside M. Duval-Arnould, a entendu hier M. Justin Godart sur sa proposition de résolution relative aux mesures destinées à faire mieux connaître de tous les intéressés la loi de huit heures du 23 avril 1919, dont il demande le maintien intégral. Elle a décidé d'entendre sur cette loi MM. Merrheim et Jouhaux, et aussi M. Rivelli, sur la loi du 2 août 1919, relative aux huit heures dans la marine marchande.

NOUVELLES BRÈVES

— Le président de l'Association générale des étudiants, présenté par M. Maillard, député, a été reçu hier matin par M. Maginot, ministre de la Guerre.

— Une délégation du groupe républicain de défense des cheminots va demander aujourd'hui au président du Conseil pour l'entretenir de la question de la réintégration des cheminots révoqués.

— Sir Robert Horne, chancelier de l'Échiquier, venant de Londres, est arrivé hier soir, à 18 h. 25, à Paris par la gare du Nord.

AU PAYS DES SOVIETS

LENINE N'EXERCE PLUS LE POUVOIR EN FAIT DEPUIS PLUSIEURS MOIS DÉJA

Les derniers décrets des soviets ne portent plus la signature du chef officiel du gouvernement.

REVAL, 24 mars (*Dépêche particulière*). — Dans un récent discours à la conférence des ouvriers sur métaux, Lenine a fait une révélation sensationnelle sur lui-même, en déclarant que depuis plusieurs mois la maladie l'empêchait de remplir ses fonctions de chef du gouvernement.

Cette déclaration inattendue avait produit une impression énorme. D'aucuns étaient portés à l'interpréter dans ce sens que Lenine décline toute responsabilité pour la nouvelle politique économique pratiquée actuellement par le pouvoir, et cela d'autant plus que, dans son discours, il menaçait de déclencher une nouvelle vague de terreur, d'arrêter la « retraite économique », etc. On ne pouvait admettre que deux hypothèses : ou bien Lenine était réellement malade et les communistes cachaient au pays sa maladie, ou Lenine prépare le terrain pour une manœuvre personnelle.

Or, les derniers décrets du gouvernement soviétique ne portent plus la signature de Lenine.

Celui du 7 mars a été signé : « Président du Conseil des commissaires du peuple par intérim : A. Zarupa ». Et celui, dernier en date, du 12 mars, est tout simplement signé : « Président du Conseil des commissaires du peuple : A. Zarupa », et les mots « par intérim » n'y figurent plus.

Cependant, dans les milieux soviétiques de Reval, on persiste à soutenir que le mal de Lenine ne s'était pas aggravé. Les membres de la mission bolchevik affirment que Lenine ne souffre que d'un fort ébranlement nerveux, auquel est venu se greffer une maladie de cœur. Toute cette version doit être accueillie sous réserve, la maladie de Lenine ayant été jusqu'ici tenue dans un grand secret par les communistes.

Le prince de Danemark part pour Athènes

CANNES, 24 mars. — Le prince héritier de Danemark Frédéric, la princesse Nicolas de Grèce et ses filles, la princesse Elisabeth et la princesse Olga, fiancée du prince Frédéric, accompagnés du capitaine de vaisseau Bildsoes, sont partis aujourd'hui pour Athènes, à 11 heures.

Ils ont été salués sur le quai de la gare par le grand-duc et la grande-duchesse Cyrille de Russie, le prince Christophe de Grèce, les princesses Marie et Kira, filles du grand-duc Michel ; M. Ségur, commissaire spécial, au nom du préfet des Alpes-Maritimes ; Mme de Croisset, et plusieurs autres personnalités.

Les voyageurs seront attendus à Corfou par le prince Nicolas de Grèce. Le prince héritier Frédéric séjournera quelque temps à Athènes et retournera ensuite au Danemark.

Une attaque au Maroc

TAZA, 24 mars. — Dans la journée du 22, un convoi se rendant à Sidi-Brahim a été attaqué par des Beni Ouaraïn. L'ennemi a été repoussé, abandonnant deux tués.

Le krach de la Banque industrielle de Chine

M. Richaud a entendu, hier, M. Galasser, fondateur de la Société commerciale et maritime du Pacifique. Galasser, contrairement à ce que prétendent les représentants de la Banque industrielle de Chine, a déclaré que les millions confiés à la Banque industrielle de Chine sont compris dans le règlement transactionnel et par suite perdus pour les obligataires, en partie tout au moins.

Le baron Finaly, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, a fourni au juge des renseignements sur la tentative de renflouement de la Banque industrielle de Chine en 1921.

Le cambriolage du bureau de poste

On se rappelle que dans le bureau de poste cambriolé de la rue Vauvenargues on avait retrouvé un paravent destiné à masquer la lumière. Ce paravent était fait d'un cadre de bois léger sur lequel étaient fixées, au moyen de semences, des couvertures américaines en loques. Le brigadier Clément apprit qu'au Havre les Ponchi, arrêtés comme complices du cambriolage, avaient possédé un paravent sur lequel était tendue, au moyen de semences, une étoffe. Il retrouva au Havre la femme de ménage à qui fut donnée cette étoffe et constata, en examinant les rayures jaune et grenat du tissu, qu'il correspondait exactement au cadre retrouvé à Paris.

Ces faits ont été portés à la connaissance de M. Bonquart, qui interrogera cet après-midi André Ponchi et Augustine Raillard, dont la culpabilité paraît de plus en plus certaine.

CONCOURS DE LA VOITURE COMPLÈTE

L'automobiliste trouvera de précieux enseignements dans les résultats du Concours de la Voiture complète qui viennent d'être publiés. Pour satisfaire aux diverses épreuves : endurance pour les voitures ayant fourni le raid Paris-Nice, puissance pour la course de côte de La Turbie, souplesse (200 m. en prise directe), vitesse et freinage (sur un kilomètre) ; Rougier, le triomphateur du Concours, sur Voisin ; Lamberjack, 2e du classement général, également sur Voisin ; Philibert, sur Vermorel, 1er de sa catégorie, avaient confié l'alimentation de leurs moteurs au Carburateur Zénith, dont la facilité de réglage pour une mise au point rapide du moteur est universellement appréciée.

L'équipe de France de rugby

Hier, la commission de sélection de la Fédération de rugby a constitué l'équipe de France qui jouera contre l'Irlande, le 10 avril prochain, à Dublin. Les lignes arrières ont été conservées, mais par contre la mêlée est complètement modifiée, et Lubin, Gonnet, Vaquer et Boubée sont remplacés par des joueurs plus jeunes. Voici l'équipe :

Arrière : Clément; *trois-quarts* : Got, Crabos (cap.), Borde, Jauréguy ; *demis* : Piteu, Billac; *avants* : Biraben, Bernard, Soulié, Moureu, Cassayet, Lasserre, Sicart, Etcheparre.

On comprendra mal l'omission de Bonfoy, qui fut jugé, avec Lasserre, le meilleur avant français, tout comme il l'avait été à Twickenham; mais l'on sera heureux de revoir Biraben, qui fut l'un des meilleurs avants, et que seul un déclin passager de forme élimina avant-hier.

Les nouveaux internationaux sont : Bernard, le talonneur du Racing; Sicart, de Perpignan, et Etcheparre, avant de Bayonne, dont on dit le plus grand bien.

LES CONTES D'« EXCELSIOR »

LES IDÉES DE FRANCIS

par HORACE VAN OFFEL

Mon oncle Francis était un vieux garçon versé dans l'histoire naturelle. J'ignore où il avait fait ses études, mais cela ne ressemblait pas beaucoup à ce qu'on nous enseignait à l'école moyenne. Francis nommait le ver solitaire un reptile et la baleine un pachyderme.

Dans son cabinet, il montrait quelques curiosités que sa bonne traitait de ramasse-poussière, mais qui nous frappaient d'admiration : des papillons piqués sur un bout de liège, des oiseaux empaillés, un squelette de lézard et, sous un globe de verre, deux grenouilles qui se battaient en duel, assistées de leurs témoins et d'un médecin portant sa petite trousse sur le dos.

J'avoue que je préférais les leçons de l'oncle Francis à celles de notre professeur. Au lieu de nous rompre la tête avec les classes, les ordres et les embranchements, il se contentait de nous raconter des histoires. Et quelles histoires!

D'après Francis, l'hippopotame était l'inventeur de la saignée. Cet animal est glouton. Quand il se sent replet, il s'approche des roseaux les plus aigus, s'appuie dessus, et, lorsqu'il s'est ouvert une veine, il en laisse couler autant de sang qu'il est nécessaire. Ensuite il bouche la plaie avec du limon. De même la cigogne se sert de son bec pointu en guise de clystère. Le lion comprend le langage humain. Les Tatars ne voyagent que sur des buffles. En Ethiopie Cynamolge, il y avait un vaste désert habité autrefois par une nation guerrière qui en fut expulsée par les scorpions et les solpuges. Apollonius de Tayne, Mélampe et Tirésias comprenaient le langage des oiseaux. Hiéron III, roi de Syracuse, fut sauvé et nourri par les abeilles. Un éléphant d'Egypte était amoureux d'une bouquetière, amie du grammairien Aristophane. Un autre se prit de tendresse pour Ménandre qui servait dans les cohortes de Ptolémée. Les dauphins aiment les enfants. Arion les charmait avec son luth et fut sauvé par eux de la fureur des flots. Les animaux comptent parmi eux des prodiges de talent. D'après Lactance, Père de l'Eglise, il n'est rien en quoi ils ne participent aux avantages de l'espèce humaine, excepté la religion. Les fils de l'empereur Claude possédaient un étourneau qui répétait leurs leçons de grec et de latin. Agrippine avait une grive qui parlait.

Je prenais tout cela pour de l'argent comptant. Ce ne fut que bien plus tard, lorsque j'eus passé mes examens de troisième, que j'osai présenter quelques objections :

— Mais, mon oncle, je crois que vous retardez.

— Je retarde?...

— Pline n'est plus à la mode. Son livre passe pour un tissu de fables.

— Un tissu de fables! Comme tu parles avec esprit. Il y a donc des modes pour la science, comme pour les chapeaux? Pline! Et si je citais Homère, qui n'a pas trouvé la guerre des rats et des grenouilles indigne de sa muse; Xénophon et son traité sur les chiens; M. le maréchal de Vauban, qui a écrit sur les cochons?

— Mais, mon oncle...

— Tes savants nouveau style y sont-ils allés voir? Où prennent-ils l'autorité pour contredire tant d'honnêtes gens? Car je pourrais ajouter à ma liste bien d'autres noms : Linné, Buffon, Franklin, l'abbé de Saint-Pierre, Moncrif et son *Histoire des chats*, Mercier de Compiègne et son éloge du pou, Lamothe le Vayer, auteur d'un panégyrique de l'âne. Est-ce dans Pline que Linné a trouvé que rien ne surpasse l'affection des veaux marins pour leur progéniture? que Buffon a découvert que les araignées sont capables de solidarité?

« Lorsqu'une araignée vieillit, assure Buffon, sa gomme épaissit, sèche et n'est plus ductile. L'animal infortuné ne peut plus former de toile, ni tendre de filets pour chasser et subsister; il mourrait, si ceux de son espèce ne venaient à son secours; mais une araignée jeune et vigoureuse cède ses réseaux à l'impotente, l'introduit dans sa maison et va s'établir un peu plus loin... »

« Ah! je les connais, tes livres, poursuivait l'oncle Francis. Tes maîtres ont cru faire merveille en mettant de l'ordre dans l'univers. Ils ont donné à chaque famille animale une place, un rang, une section, avec défense d'en sortir. Comment veux-tu que j'accepte cette chimère plutôt qu'une autre? que je tire en doute tant de témoignages, pour n'en admettre qu'un seul? Tous les hommes, de tous les siècles, sur tous les points du globe, se sont donc entendus pour me tromper, pour mentir? Alors il ne serait plus possible de croire quoi que ce fût. Ni les récits de Plutarque, qui connut une femme protégée par un crocodile; ni Elien, qui cite la musicienne Glaucia et son bélier fidèle. En son temps, Descartes, lui aussi, croyait posséder la vérité absolue. Or, sa nièce avait élevé une fauvette qui revenait tous les ans sur sa fenêtre pour la voir. Aussi disait-elle :

« — N'en déplaise à mon oncle, ce n'est pas une machine : elle a du sentiment!

— Précisément, elle discutait avec son oncle, laissez-moi discuter à mon tour.

— Je sais ce que tu vas dire. Mais je te citerai des exemples jusqu'à mort. Le connétable Anne de Montmorency avait apprivoisé un loup. Ça faisait deux loups ensemble. Anne étant tombé malade, le loup pensa expirer de chagrin. Je sais ce que tu vas répliquer : « Anne était assez féroce pour être le compère d'un loup. » Oui, ce seigneur n'était pas tendre. Lors de la prise de Bordeaux, il obligea les échevins de la ville de déterrer le cadavre du gouverneur, assassiné par la populace, avec leurs ongles. Anne brûlait les bancs des calvinistes avec un zèle louable. Du matin au soir il récitait ses prières. Quand le prévôt lui apportait quelque plainte touchant l'indiscipline des soldats, il condamnait des compagnies entières au piquet, aux baguettes, voire même à la potence. Ce qui fait que ses reîtres disaient entre eux :

« — Que Dieu nous garde des patenôtres de M. le connétable!

— Mon oncle, ça ce n'est plus de l'histoire naturelle!

— Il se pourrait. Dès que l'on parle de la plus sotte et de la plus cruelle des bêtes, l'homme, ça devient surnaturel. Revenons donc à la sagesse de nos frères supérieurs.

— Supérieurs?

— Absolument. Charles-Quint avait un singe qui jouait aux échecs. Ne ris pas. Un singe vêtu à l'espagnole, avec un pourpoint tailladé et une large fraise. Une fois ce singe mata son maître en trois coups, dignes de Philidor. Furieux, Charles lui bailla un soufflet. A la partie suivante, le singe eut le même bonheur; seulement, avant d'annoncer sa victoire, il eut soin de s'emparer d'un coussin et de s'en faire un bouclier pour garantir ses joues. On assure que l'empereur fut tellement humilié de ces défaites infligées par un humble animal qu'il songea dès lors à céder sa couronne à Philippe II. Il aurait mieux fait de la donner au magot triomphant. Avec un singe sur le trône d'Espagne, nous aurions peut-être évité l'Inquisition et un siècle de guerres.

L'oncle Francis devint très vieux. J'étais déjà un grand garçon lorsqu'il publia sa *Vie des fourmis*, qui fit un certain bruit dans le monde. Je m'aperçus, en la lisant, que Francis n'était pas un savant pour rire. J'allai le trouver :

— Avouez, mon oncle, que vous me faisiez marcher.

— Mais pas du tout! s'écria-t-il. En voilà un entêté. Je crois absolument à la véracité des anciens. Toutes les espèces ont été jeunes, et pendant cette jeunesse elles étaient capables d'imaginer et de créer. Après, elles se sont immobilisées dans les habitudes ancestrales et les gestes héréditaires. L'être le plus dégénéré de la création est l'homme civilisé, l'homme collectif. Après, ce sont toutes les bêtes qui vivent en société. Mais on trouve encore quelques traces du génie divin chez les rats, les enfants, les huîtres et les mouches. Si tu ne comprends pas les symboles, qu'y puis-je faire? L'homme est devenu si stupide qu'il se laisserait mourir de faim à côté d'un poisson, s'il n'avait pas à sa portée un réchaud à gaz pour le faire cuire. Le génie est de savoir s'adapter. « Tout le reste est mécanique », comme disait Descartes qui, malgré cette histoire de fauvette, en valait bien un autre.

Horace VAN OFFEL.

LA CRISE ECONOMIQUE S'AGGRAVE EN ANGLETERRE

LONDRES, 24 mars. — M. Clynes, qui était l'un des médiateurs du parti ouvrier entre les patrons et les ouvriers constructeurs mécaniciens, annonce que les négociations avec sir Allen Smith, président de la fédération des patrons, ont échoué. Le lock-out suivra son cours.

Par suite du conflit entre la fédération des patrons et le syndicat ouvrier des constructions mécaniques, 47 autres syndicats, affectés par ce conflit, ont soumis au scrutin de leurs adhérents les conditions des patrons. Le résultat du vote accuse une majorité de 3 contre 1 pour le rejet de ces conditions.

Si le lock-out s'étend à ces 47 autres syndicats, le nombre des ouvriers affectés par le lock-out s'élèvera à 1 million.

Dans l'industrie cotonnière

LONDRES, 24 mars. — Les patrons de l'industrie des cotonnades ont décidé d'aviser leurs 250.000 ouvriers d'une nouvelle réduction de salaires pour la fin du mois d'avril. Le chiffre de cette réduction n'est pas encore donné ; on attend pour cela que tous les ouvriers aient été avisés.

Des milliers de navires restent à l'ancre

LONDRES, 24 mars. — Dans les trente-six principaux ports du Royaume-Uni il y a plus de deux millions de tonnage de navires marchands anglais et étrangers qui restent sans fret.

Sur ce chiffre, il y a un tonnage anglais de 1.900.000 tonnes. Sur le total de 8 millions de tonnes du Royaume-Uni, 2 millions 1/4 sont en ce moment sans fret.

Toutefois, la situation est encore pire pour la marine marchande américaine. Aux Etats-Unis, un tonnage de 5 millions sur un total de 12 millions 1/2 appartenant à l'Etat reste sans fret. On ne comprend pas dans ces chiffres le tonnage fort élevé appartenant à des armateurs particuliers.

Appelez « Ségur » au lieu de « Saxe »

Le sous-secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes nous communique la note suivante :

Les appels téléphoniques faits sous les indicatifs « Saxe » ou « Passy » prêtant à des confusions auditives.

Pour remédier à cet inconvénient, et conformément à un vœu émis par le Conseil municipal de Paris, le bureau « Saxe » sera appelé, à partir du 25 mars, « Ségur ».

UN DEBAT AU SÉNAT SUR LA MARINE MARCHANDE

M. Brindeau, sénateur de la Seine-Inférieure, a interpellé, hier, au Sénat, sur la situation de notre marine marchande et sur la crise que subit l'industrie des constructions navales. Il a insisté tout particulièrement sur l'aggravation des charges de la marine marchande depuis l'application de la loi de huit heures.

— Il y a actuellement, a dit M. Brindeau, 200.000 tonneaux de navires désarmés et 8.000 marins débarqués; c'est vous dire qu'il est temps qu'on vienne en aide à notre marine marchande.

L'orateur a dit, d'autre part, au sujet de la crise que subit l'industrie des constructions navales :

— Avant la guerre, il y avait en France 17 chantiers de construction; depuis la guerre il s'en est créé 5 nouveaux. Dans les anciens chantiers, sur 68 cales, 22 seulement sont occupées, et d'ici décembre ces chantiers vont être obligés de congédier 8.000 ouvriers.

Pour remédier à cette situation, M. Brindeau a préconisé la construction par les chantiers français de navires pour l'étranger, construction qui leur est actuellement interdite.

M. Boivin-Champeaux s'est également plaint des conséquences de l'application de la loi de huit heures dans la marine marchande :

— Avant la loi de huit heures, a-t-il dit, un cargo français de 1.500 tonnes transportant du charbon d'Angleterre en France avait un équipage de quinze hommes, égal à celui d'un cargo anglais de même tonnage faisant le même trafic ; aujourd'hui, il faut un équipage de vingt-cinq hommes, d'où un supplément de dépenses de 100.000 francs par an.

Si cette situation dure, c'est la mort de l'armement français, tué par la concurrence étrangère.

Après une intervention de M. Farjon, en faveur de la marine de pêche, la suite de la discussion a été renvoyée à cet après-midi.

HIGH LIFE TAILOR
112, rue Richelieu et 12, rue Auber, PARIS
EXPOSITION
Costumes Tailleur...
Manteaux...........
Complets...........
Pardessus..........
175 Fr.

LE MONDE

INFORMATIONS

— Le président de la République et Mme Millerand ont offert, hier, un déjeuner en l'honneur des ministres des Affaires étrangères des puissances alliées actuellement réunis à Paris pour la conférence d'Orient. Parmi les convives, lord Curzon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne; M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères d'Italie; M. Raymond Poincaré, président du Conseil; S. Exc. lord Hardinge, ambassadeur de Grande-Bretagne; S. Exc. le comte Sforza, ambassadeur d'Italie.

— Sous la présidence de S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, un concert spirituel et un salut auront lieu, le vendredi 31 mars, à 16 heures précises, en la basilique de Sainte-Clotilde. Cette cérémonie est organisée par le comité constitué pour offrir un monument à César Franck, à l'occasion du centenaire du grand compositeur en la ville de Liége. Les œuvres du maître pour orgue seront interprétées par MM. H. Dallier, C. Galeotti, E. Gigout, A. Mahaut, A. Marty, Gabriel Pierné et Ch. Tournemire. Les chœurs de la Cantoria chanteront a capella sous la direction de M. Jules Meunier des œuvres des maîtres de la Renaissance.

MARIAGES

— Le mariage de Mlle Simone Lefebvre-Dibon avec M. Roland de Bretteville a été célébré en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Joseph L'Hopital, son oncle, et Mme Falcart, sa tante; pour le marié : M. Louis de Bretteville, son frère, et M. Maurice Leclerc, capitaine de frégate, son cousin germain.

DEUILS

Nous apprenons la mort :

Du professeur Bourcier, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, officier de la Légion d'honneur, qui vient de succomber, âgé de quatre-vingt-sept ans, à Vendranges (Loire);

De M. Frédéric Lauth, artiste peintre, membre de la Société des artistes français, chevalier de la Légion d'honneur.

RECEPTIONS

— Charmante réunion costumée, jeudi soir, chez M. Emile Terry, qui réunissait, en ses salons de la place du Palais-Bourbon, une centaine d'invités portant des toilettes et habits de 1860 à 1910.

Ce fut un défilé très amusant de crinolines, tournures, cerceaux de jupes, volants, ratronsis, petits chapeaux bibis, « suivez-moi jeune homme » et « santé en barque », etc.

Reconnu : la duchesse de Gramont, dans une charmante toilette qu'aurait pu signer Gavarni; la princesse Lucien Murat, robe de taffetas lingrée de 1860; la comtesse de Saporta, en vaste crinoline recouverte de plissés bleu de ciel; la vicomtesse de Galzanon, énorme tournure et robe de velours vert; Mlle d'Hinnisdal, robe à cerceaux de 1880; la comtesse de Caréga, crinoline taffetas volants et châle cachemire; la princesse Bibesco représentait Cléo de Mérode en 1900, et la comtesse Gaston de Montesquiou-Fezensac avait choisi un satin blanc recouvrant une vaste crinoline, et comme coiffure de longues anglaises. La baronne de La Grange, jupe fleurie, tournure et très petit chapeau de paille enguirlandé; Mme Polotzoff, en dentelle blanche sur crinoline, avec quantité de petits nœuds bleus. Le prince Achille Murat personnifiait le prince de Sagan.

La comtesse St. de Castellane, née Terry, aidait son frère à faire les honneurs de cette soirée pleine d'entrain.

— Mme Stoicesco vient de donner un thé très élégant en l'honneur de Mme Raymond Poincaré.

Reconnu à ce goûter et aux autres petites réunions intimes qui eurent lieu, dernièrement, chez Mme Simone de Caillavet-Stoicesco : LL. AA. le prince et la princesse Murat, comte et comtesse de Perrini de La Rosa; prince et princesse Ghika, comte et comtesse A. d'Ornessan; comte et comtesse de Caumont La Force; princesse Albert de Broglie; Mme Pierre de Fouquières, M. et Mme Paul Dupuy, marquise de Barbentane, baronne Robert de Rothschild, comtesse Armand de Gontaut-Biron, comtesse B. d'Armaillé, Mme Ternaux-Compans, baron et baronne d'Huart, Mme Hermite, M. et Mme Autrand, Mme de Bonnefon, comtesse de Gelard-Bénin, Mme Coty, M. et Mme Droin, comtesse Raoul de Perrin, Mme de Noyelle, M. et Mme Henry Paté, Mme Jean Balsan, Mme de Basily, Mme Alexandre Dumas, baronne G. de Wattevillle, M. Guillaume, comte Guy du Bourg de Bozas, prince Soutzo, M. Paul Souday, etc.

BIENFAISANCE

— C'est le mardi soir 28 mars que sera donnée, au bénéfice des enfants et des foyers du Secours d'urgence dans les régions dévastées, ainsi que nous l'avons annoncé, l'avant-première de gala de la nouvelle pièce du théâtre du Palais-Royal, la Seconde Nuit de noces, de MM. Maurice Hennequin, Paul Bilhaud et Pierre Veber.

Parmi les attractions imprévues en marge du spectacle, mentionnons le tirage, à l'entr'acte, de nombreux donnant gagnants qui, sous forme de bons, se verront attribuer les lots suivants : voyages en avion de Paris à Bruxelles et retour; de Paris à Strasbourg et retour; de Toulouse à Casablanca et retour; des « baptêmes de l'air » au Bourget; un séjour complet pour deux personnes, pendant trois jours, au Normandy Hotel de Deauville (valable pour juillet); un séjour complet pour deux personnes, pendant deux jours, à l'Hôtel Royal de Deauville (en juillet); un séjour complet pour deux personnes, pendant cinq jours, au Normandy Hotel (pendant la semaine de Pâques, date d'ouverture de l'établissement et de la saison); quatre dîners au Claridge (gala du vendredi); quatre dîners de gala au restaurant des Ambassadeurs, à Cannes; des parcours en chemin de fer; une randonnée en auto à travers les châteaux de la Loire, etc.

Les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., doivent être adressés non pas au journal, mais à l'Office des Publications, boulevard Poissonnière 24. Tél. : Central 52-11, qui les fera paraître au prix de 20 francs la ligne de 32 à 34 lettres ou signes, réduit à 12 francs pour les abonnés d'Excelsior. Bureaux ouverts de 9 à 12 heures et de 2 à 6 h. Dimanches et fêtes de 10 à 11 heures et de 2 à 5 h.

BAZAU COUTURIER 17, rue St-Florentin, PARIS — CRÉATION DE « MODÈLES » SANS CESSE RENOUVELÉS

CRÈME ACTIVA
DIFFÈRE ESSENTIELLEMENT DES AUTRES CRÈMES

C'est un produit de beauté scientifique conçu d'après un rapport à l'Académie de Médecine sur la Radioactivité.

Sous son action, la peau la plus éprouvée devient fine et unie comme de la porcelaine, le teint prend une pureté remarquable, les mains rouges redeviennent blanches, les chairs qui perdaient leur fermeté retrouvent la souplesse de la première jeunesse.

En vente dans tous Magasins, Parfumeries, Pharmacies et 41, rue d'Amsterdam, Paris.

BLOC-NOTES

J'ai reçu de M. Maurice Leblond, au nom de la revue les Marges, que j'aime et lis toujours avec profit, la lettre que voici, adressée à beaucoup d'autres de mes confrères :

« Depuis quelque temps, le dix-neuvième siècle littéraire français semble être l'objet de critiques violentes et d'attaques passionnées. On a été jusqu'à le nommer « le stupide dix-neuvième siècle ».

« Le moment est-il bien choisi pour combattre, au nom de l'intelligence, un siècle qui, jusqu'ici, n'était maltraité que dans les manuels scolaires... »

Il y a trente ans que cela n'est plus vrai, mais je continue. Ça n'a pas d'importance :

« ... et que les élites étrangères se représentent comme un des plus riches et des plus glorieux de notre histoire littéraire? Si on se place au point de vue strictement littéraire, y a-t-il intérêt ou danger à vouloir diminuer les grands écrivains contemporains qui ont le plus largement aidé au rayonnement de la pensée française? »

Je réponds : le danger est certain. Il faut être le dernier des imbéciles pour ne pas s'en apercevoir. Pendant la guerre on aurait même écrit : un traître à la patrie, simplement!

M. Maurice Leblond, après avoir rappelé que le dix-neuvième siècle est celui de Vigny, Lamartine, Hugo, Musset, Baudelaire, Banville, Verlaine et Mallarmé; de romanciers tels que Balzac, Stendhal, Flaubert, les Goncourt, Zola ; de philosophes comme Claude Bernard, Auguste Comte; de suprêmes intelligences comme Renan, nous demande s'il surpasse les trois autres derniers siècles de notre littérature, ou bien s'il leur est inférieur et si nous lui sommes redevables d'un enrichissement ou d'un désarroi spirituel.

C'est bien clair : ces quatre siècles d'admirable floraison littéraire continue sont un phénomène unique au monde. Il y a un miracle français, comme il y eut un miracle grec. Vouloir effacer ou diminuer le dernier serait un crime, si heureusement ce n'était qu'une sottise.

M. Paul Souday, dans le Temps, a écrit que cette sottise avait un motif politique. Il ne se cacherait pas d'avoir voulu dire « réactionnaire ». C'est possible pour certains de ceux qui mènent la campagne, mais non pas pour tous. L'armée des ennemis du dix-neuvième siècle contient des militants qui ne sont pas du tout réactionnaires.

La vérité est que le dix-neuvième siècle a été le siècle du romantisme, et que cette forme littéraire arrive au bout de son rouleau, comme les autres. A force de raffiner sur elle, et d'en tirer les conséquences verbales qu'elle impliquait, on en est arrivé aux intentionnistes, aux dadaïstes même : car dada, il faut qu'on le sache, est encore un romantique!

Seulement, comme on ne peut pas dire du mal des camarades qu'on rencontre tous les jours, qui écrivent dans les mêmes revues, on dit du mal des anciens, des grands romantiques qui, eux, ont apporté au monde quelque chose d'immortel et d'inouï, mais dont il n'y a plus rien à imiter sans qu'on ne les reconnaisse; de même qu'on reconnaissait Corneille dans Arnault, auteur de Marius à Minturnes, et que c'est pour ça qu'il a embêté.

Du reste, ce qu'il y a de plus comique, c'est que certains de ces poètes, et les meilleurs, tels que Jammes et Claudel, qui se déclarent antiromantiques, sont à y bien regarder aussi romantiques que Lamartine et le père Hugo.

Pierre MILLE.

Le conclave du Quai d'Orsay

Hier, aux Affaires étrangères, à la conférence pour le Proche-Orient, lord Curzon se plaignit amèrement :

— Contrairement à la parole donnée, déclara-t-il, certaines informations relatives à l'Arménie ont été communiquées à la presse. Ces indiscrétions, j'ai le regret de le constater, viennent de la délégation française.

L'algarade fit sursauter le président Poincaré :

— Nous avons précisément, au ministère, des journalistes qui ont publié les nouvelles dont vous nous reprochez la divulgation. Faisons venir l'un d'entre eux et demandons-lui, loyalement, de qui il les tient.

Ainsi fit-on. Un de nos confrères, qui se tenait dans le couloir, fut mandé devant l'aréopage diplomatique. On lui posa la question. Comme on s'y attend bien, il refusa d'y répondre.

— Un journaliste, dit-il, ne brûle pas ses indicateurs. Il s'informe où et comme il peut. Il est soumis au secret professionnel.

Toutefois, pressé par le président Poincaré :

— L'indiscrétion, précise-t-il, ne vient pas du côté français. Au reste, de ce côté, jamais on n'obtient le moindre renseignement. Celui que nous publiâmes sur l'Arménie nous venait de source étrangère : je l'affirme sur l'honneur. Mais je suis trop galant homme pour donner la clef.

A la suite de ce petit incident bien significatif, un journaliste anglais proposait qu'on appliquât dorénavant aux conférences du quai d'Orsay les précautions employées lors des conclaves : barrières, portes scellées... toutes les communications suspendues avec l'extérieur... Et aussi, puisqu'on y serait, la « sfumata », à une des cheminées du ministère des Affaires étrangères. Les journalistes, les photographes seraient admis — de loin — à la contempler. Elle serait blanche pour les bonnes nouvelles, noire pour les mauvaises.

En attendant le vitrier

Plusieurs fois, mais vainement, Excelsior a signalé le déplorable état, depuis la guerre, de l'Orangerie des Tuileries. Transformée, durant l'épopée, en caserne, le militaire y a laissé des traces martiales. Maintes vitres manquent aux baies vitrées. Et le joli monument offre aux promeneurs un aspect tout à fait piteux.

Dans les environs, d'ailleurs, même incurie. Maintes fenêtres des Tuileries, au Pavillon de Flore, occupé par le ministère des Finances, offrent des vitres éborgnées, recouvertes d'une taie de papier. Sans doute, nous sommes dans un temps de rigoureuse économie... Pourtant, la France peut encore, croyons-nous, payer le vitrier. Que doivent penser les touristes, les étrangers quand ils voient les fenêtres déshonorées d'un de nos plus beaux palais nationaux ?

Les roses de Pétrone

M. Denys Puech, directeur de l'Académie de France à Rome, attend à la Villa Médicis la visite de S. M. le roi des Belges, et, après l'avoir reçu sur le Pincio, il reviendra à Paris prendre part à l'élection de M. Paul Léon, directeur des beaux-arts, au fauteuil de Léon Bonnat, dans la section libre de l'Académie des beaux-arts.

Puisse-t-il nous rapporter un peu du printemps qui fleurit Rome !

Il nous écrit de la Villa Médicis :

« Nous sommes en plein renouveau. Les premières roses commencent à sortir, les roses simples, celles qui sont encore sur le Palatin et qui viennent en droite ligne des jardins romains.

« Ce sont ces roses dont Pétrone couronnait sa tête dans les fastueux dîners qu'il offrait à ses amis.

« Les roses que nous avons en France sont plus grosses, mais n'ont pas plus de parfum. »

Les roses que nous avons en France, hélas ! ne sont même pas encore en boutons, et nous n'avons de fleurs pour l'instant que celles que le ciel nous envoie en blancs flocons de neige.

ULTIMATUM — Dessin de Rick Elmes.

— Non, madame, je ne peux plus supporter le caractère de monsieur!
— Il ne me reste plus qu'à divorcer...

(Rydsander.)

MILORD L'ARSOUILLE

Son règne ne dura que peu d'années, mais son nom évoque tout un passé de gaîté truculente et presque légendaire. C'est le bal Chicard, qui ne coûtait que 10 francs d'entrée, souper compris, et dont Gavarni a résumé toute la fantaisie débraillée dans un admirable album. Ce sont les vertigineuses descentes à la Courtille et la cohue des chars bourrés de masques qui s'apostrophent avec véhémence, se lancent des confetti, des bonbons, des fleurs, voire des œufs et de la farine.

Milord l'Arsouille avait su réunir autour de lui une véritable cour de bons vivants et de joyeux drilles. Le jour du carnaval, « lorsque sa voiture, attelée de six chevaux, accompagnée de piqueurs donnant de la trompe, et de courriers extravagants, montait le boulevard, rapporte Privat d'Anglemont, on s'arrêtait, on se pressait, on se bousculait, pour voir passer la mascarade modèle. Tous les gens de la suite, les cavaliers, les amazones, les cavalcades et les voitures de masques lui faisaient cortège. Et lui, calme et tranquille comme un dieu antique, il inondait de bonbons et de dragées tous ses obscurs admirateurs ».

C'était au restaurant des Vendanges de Bourgogne qu'il était alors de bon ton d'assister au défilé. Un jour, la devanture fut complètement enfoncée par une troupe entière qui y entra et se fit servir du champagne, à cheval, au milieu de la salle, en brisant tout ce qu'elle rencontrait sur son passage. Une autre fois, milord l'Arsouille distribua, du balcon du restaurant, une petite fortune à la foule qui se bousculait et se piétinait pour ramasser la fastueuse manne.

Toutes ces excentricités, sources d'un goût douteux, sont passées de mode aujourd'hui. Le carnaval est devenu une cérémonie officielle, avec des élections, des banquets et des discours. Seul, le temps semble en assurer le protocole, puisqu'il a eu le mauvais goût de ne pas favoriser discrètement le solennel cortège qu'on nous avait promis. — René Bérouard.

Le sel des mers

Pourquoi l'eau de la mer est-elle salée ? On sait que la teneur de l'eau de mer en sel est environ de 3,5 0/0. C'est-à-dire que si l'eau de toutes les mers du globe s'évaporait par hypothèse, elle laisserait sur la terre une couche de sel d'une soixantaine de mètres d'épaisseur. Il semble bien, conformément à l'idée du géologue Suess, que les substances minérales que l'on trouve aujourd'hui dans les eaux de l'océan, et notamment le sel, y ont été amenées par des éjections volcaniques dans les premières phases de la formation de la terre. Les phénomènes volcaniques que l'on peut encore constater de nos jours confirment cette manière de voir. Après chaque éruption du Vésuve, le cratère se recouvre d'une couche blanche et brillante de chlorure de sodium, et les volcans de l'Amérique du Sud rejettent dans l'atmosphère d'énormes quantités d'acide chlorhydrique ; par exemple, le seul Paraci en rejette 30.000 kilos par jour. Si aujourd'hui l'activité volcanique est, au moins temporairement, assez restreinte sur le globe, elle était très intense avant l'apparition de la vie organique.

Les gaz à haute température se faisaient alors jour à travers la carapace terrestre en voie de solidification et projetaient dans l'atmosphère ces millions de tonnes de chlorures que nous retrouvons aujourd'hui dans l'océan amer.

L'hôtel Spartacus

Les Izvestia, de Moscou, journal officiel des soviets, publiaient récemment, en grands caractères, l'annonce suivante :

HOTEL SPARTACUS

Petrograd, 18, rue Gogol, 100 chambres, avec tout le confort moderne, lumière électrique, chauffage central, salles de bains, écuries, garages pour autos ; restaurant de premier ordre : tous les jours concert sous la direction du maître Mananovitch, professeur au Conservatoire.

L'annonce, en vérité, ne manque pas d'être curieuse, si l'on veut se rappeler que Spartacus, qui fut tué pour avoir levé l'étendard de la révolte parmi les esclaves romains, est considéré de nos jours comme la personnification même de l'individu opprimé.

Le temple de la Dent-Sainte

Le prince de Galles, au cours de ses voyages, a visité l'île de Ceylan. Entre autres merveilles, il a admiré le temple de la Dent-Sainte, un des sanctuaires les plus réputés du bouddhisme. C'est là que l'on conserve la fameuse dent de Bouddha, apportée de l'Inde, dans l'île merveilleuse, par une princesse hindoue fugitive, l'an 311 de notre ère. Pour plus de sûreté, la messagère avait caché la relique dans les tresses de ses cheveux. Pendant un millier d'années, la dent subit toutes sortes de vicissitudes et résida, pour le moins, en seize endroits différents. Et pour chacun de ses séjours, un temple fut érigé, où l'on venait adorer la relique. Enfin, c'est au temple de la Dent de Kandy que cette dent demeure depuis six siècles environ. On l'exhibe très rarement, moyennant une redevance considérable et seulement à des visiteurs dont l'orthodoxie bouddhiste est certaine.

C'est un morceau d'ivoire de quelque cinq centimètres de long, ressemblant à une défense d'animal plus qu'à une dent humaine. Certains de ses adorateurs assurent que cet objet n'est qu'une enveloppe dont l'intérieur renferme la véritable dent.

Rappelez-vous que...

A une époque où l'achat du moindre objet devient une préoccupation par suite du prix élevé de la vie, il est nécessaire de ne choisir comme fournisseurs que des maisons de premier ordre. Rappelez-vous que la marque : Chaussures Cécil est une garantie d'élégance, de confort et de solidité. Voir leurs modèles à l'une des succursales : 5, boulevard de la Madeleine ; 18, Faubourg-Montmartre ; 82, rue Saint-Lazare, ou bien à Lille, Bruxelles, Liége, Gand et Anvers.

LA CURIOSITÉ

Mᵉ Henri Baudoin, assisté de MM. Féral et Mannheim, a vendu, hier, dans les galeries Georges-Petit, un bon ensemble de tableaux anciens et objets d'art. Parmi les premiers, deux gouaches de Moreau l'aîné : la Ferme au bord de l'eau et la Chaumière, ont été achetées 16,500 et 4,700 francs par un grand amateur parisien qui possède déjà les plus belles gouaches de ce maître. La Halte au bord de l'eau, par Pater, dont l'expert demandait 15,000 francs, est restée à 10,100 francs, et un portrait de l'artiste attribué à Mme Vigée-Lebrun est monté à 7,000 francs. Un important ameublement en acajou très finement sculpté, couvert en tapisserie de Beauvais du commencement du dix-neuvième siècle, et dont l'expert demandait 100,000 francs, est monté à 97,200; il avait été payé 91,000 francs en 1912; on voit donc qu'il n'a pas, depuis cette date, perdu de sa valeur, encore que la plus-value soit légère. Le numéro capital de la vente était un important bureau à cylindre, fin Louis XV, en bois de placage, muni de cinq grands tiroirs extérieurs, l'un de ces derniers formant pupitre, le cylindre masquant un casier placé entre quatre tiroirs, très beau meuble garni de bronzes ciselés et dorés. Estimé 250,000 francs, il a été payé 280,000 fr. par le comte Daru. Une grande table-bureau en marqueterie du même temps est échue à M. Arms pour 63,000 francs; elle était estimée 70,000; un petit meuble en bois de placage, époque Louis XV, est monté à 12,000 francs, et un secrétaire abattant Louis XVI à 14,000 francs. — LA FURETIÈRE.

HOTEL DROUOT

Salle 6. — Vente Tableaux modernes, aquarelles, pastels, dessins, bronzes, par Barye, Rodin, appartenant à divers amateurs. (Mᵉ Lair Dubreuil, M. Schoeller.)

PONT DES ARTS

Hier, au groupe sénatorial de l'Art, MM. Daussel, Bonnevay et Le Barillier ont engagé une intéressante discussion sur l'exposition des arts décoratifs, qui doit avoir lieu en 1924 à Paris, et qui doit être une manifestation digne du grand renom de l'art décoratif français.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a reçu pour le fauteuil du regretté Léon Heuzey cinq lettres de candidature, émanant de MM. Fougères, ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes ; Dussaud, Babelon, Gsell et Eugène Lefèvre-Pontalis. L'élection a été fixée au 12 mai prochain.

Lundi prochain s'ouvrira l'exposition des œuvres d'Ely-Lecerand. André Thérive dit de lui : « Il a réagi sans violence, mais consciemment, contre la tentative cézannienne, contre la vision prismatique des volumes et même contre un certain fantastique qui semble lui être naturel ; alors, il lui est resté de peindre simple et direct... »

En mai prochain, la ville de Liége exposera, en son palais des Beaux-Arts, les œuvres de feu Auguste Donnay, maître liégeois de la grande décoration, décédé en juillet 1921.

On inaugurera, au même lieu, le 11 juin, l'importante exposition des imprimeurs, à laquelle la France prend une part considérable avec la Belgique, l'Angleterre et les Etats-Unis.

La Société des Amis de Montaigne, voulant féliciter M. Anatole France de l'attribution du prix Nobel, se réunira le lundi 27 mars, à midi et demi, à l'hôtel Lutetia, 45, boulevard Raspail, en un banquet qui lui sera offert. Les adhésions devront être adressées à M. Armaingaud, 10, rue des Ecoles.

Le peintre Luis de La Rocha va partir dans quelques jours pour l'Espagne, où il restera pendant un mois et demi.

LE VEILLEUR.

L'ART DE GUÉRIR PAR LA SUGGESTION

Un professeur à l'Ecole de psychologie, le docteur Pierre Vachet, parlera ce soir, à la salle de la Société de géographie, de l'hypnotisme et de la suggestion dans l'art de guérir ; c'est un sujet d'actualité qui passionne même les personnes bien portantes.

— Comment la suggestion peut-elle agir sur des organes malades ? nous dit le docteur Vachet. Ce problème mystérieux peut s'expliquer ainsi : le cerveau influencé transmet, par l'intermédiaire de l'inconscient, des ordres aux organes. Or, comme il n'est pas une fonction qui ne soit sous la dépendance du système nerveux, il n'existe pas une fonction organique qui ne puisse subir l'influence de la suggestion et être modifiée par elle. En fait, il n'est pas de maladie pour lesquelles la suggestion hypnotique ne puisse utilement intervenir. Elle est, soit la méthode principale, soit la méthode adjuvante, sur, dans toute maladie, le facteur moral joue un rôle prépondérant.

» Dans toutes les affections dites nerveuses : neurasthénie, psychasthénie, névrose, dans tous les états de dépression mentale, elle joue le rôle d'un véritable sérum moral dont l'action est immédiate.

» J'ai vu dernièrement une malheureuse que le chagrin, les privations prolongées, avaient terrassée ; elle était en proie à un désespoir qui la poussait au suicide et deux séances ont suffi pour la faire renaître à la vie. Tous ces naufragés de la volonté : toxicomanes, alcooliques, cocaïnomanes, morphinomanes sont sauvés par ce merveilleux traitement.

» Les bienfaits de la suggestion se manifestent dans les sphères de l'éducation où

DOCTEUR PIERRE VACHET

il faut lutter contre le caractère, les tendances, les infirmités natives, psychiques et morales. Je signalerai le cas récent d'un jeune homme paresseux, menteur et même voleur, qui, sous l'influence de la suggestion, est devenu un homme normal, à l'activité cérébrale bien ordonnée. Grâce à cette orthopédie suggestive, les mauvais penchants disparaissent, l'esprit s'éveille à l'idée du bien et il n'est pas jusqu'aux aptitudes professionnelles qui ne puissent être développées.

» C'est aussi un remède incomparable contre le trac des artistes, cette sensation d'effroi qu'ils ressentent en entrant en scène et qui amoindrit leur talent. Si c'est un comédien, la mémoire lui fait défaut ; si c'est un chanteur, la gorge se contracte et la voix est mal assurée.

» La méthode en soi est très simple : pour déposer la suggestion dans un esprit, nous le mettons dans un état de passivité qui permet à l'inconscient d'agir sans les entraves du conscient. Il y a deux sortes de suggestion : l'auto-suggestion, qui se donne en répétant presque machinalement — durant ces instants qui précèdent le sommeil et où l'être conscient est légèrement obnubilé — l'idée que nous désirons voir se réaliser, et la suggestion qu'on appelle ordinairement hétéro-suggestion. Après avoir accepté les idées qui lui sont suggérées, le sujet les assimile et son inconscient accomplit tout seul et progressivement le travail d'assimilation d'où résulte la guérison.

» En un mot, nous pouvons devenir les véritables maîtres de nos familles et de notre corps. » — ROGER VALBELLE.

THÉATRES

LA RÉPÉTITION GÉNÉRALE DE "LA BELLE ANGEVINE" REMISE A UNE DATE ULTÉRIEURE

Hier, tard dans l'après-midi, la direction des Variétés nous avisait que la répétition générale de la Belle Angevine, la pièce nouvelle de MM. Maurice Donnay et André Rivoire, qui devait avoir lieu dans la soirée, était remise à une date ultérieure.

Mlle Spinelly, en effet, qui joue le principal rôle féminin de la Belle Angevine, a fait savoir à M. Max Maurey que, sérieusement souffrante, elle était obligée de garder le lit.

Nous avons fait prendre des nouvelles de la charmante comédienne à son domicile. Mlle Spinelly éprouve de fortes douleurs dans les reins et a beaucoup de fièvre. Les médecins ne peuvent encore se déclarer sur la durée de la maladie.

Nombreux sont les invités de M. Max Maurey qui, n'ayant pas été prévenus à temps, se sont présentés, hier soir, aux Variétés, où ils ont trouvé portes closes.

Les répétitions générales d'aujourd'hui. — Au Grand-Guignol, à 14 h. 30 (rép. gén. A) et à 20 h. 30 (rép. gén. B), l'Ombre d'une fleur, de MM. Laumann et Dutheil ; le Kama Soutra, de Regis Gignoux ; la Maison des hommes vivants, de M. Pierre Rehm, d'après le roman de Claude Farrère ; Madame Rhodes... voyante, de MM. Dominique Bonnaud et L. Michel.

— Au théâtre Femina, à 14 h. 30 (spectacle des « Pantins »), Keewatta, de M. R. Desrys ; le Sieur Tricot, de M. C.-A. Jonot; Ninette et Bastien, de Jean-Léone.

La reprise de ce soir. — A l'Opéra-Comique, à 20 h. 30, l'Attaque du Moulin, drame lyrique, en quatre actes, d'après Emile Zola, par Louis Gallet. Musique de M. Alfred Bruneau.

Mlles Lyse Charny, Marceline ; Salmon, Françoise ; Nelly Ferrari, Geneviève ; MM. Tranoul, Dominique ; Henri Albers, Merlier ; Audoin, le capitaine ennemi ; Villabella, la sentinelle ; Sauvageot, le capitaine français ; Guenot, le tambour ; Lalande, un jeune homme. Chef d'orchestre, M. Albert Wolff.

Opéra-Comique. — Mme Maria Kousnezoff et M. Battistini ont reparu, hier, sur la scène de l'Opéra-Comique, dans la Traviata, avec un succès considérable. Les deux illustres artistes, dont la maîtrise est plus éclatante que jamais, ont été longuement applaudis, ainsi que M. Lapelletrie, remarquable Rodolphe; MM. Pujol, Azema, Gilles, Panzera, Mmes Calas et Villette. M. A. Catherine dirigeait l'orchestre avec une brillante autorité.

La prochaine représentation de la Traviata, avec le concours de Mme Maria Kousnezoff et MM. Battistini et Lapelletrie, aura lieu mercredi prochain.

— Les reines d'Alsace et de Lorraine assisteront, ce soir, à la représentation de l'Attaque du Moulin.

Répétition générale remise. — La Compagnie des jeunes comédiens français remet à mercredi 29 mars, en matinée, sa représentation pour la critique, qui devait avoir lieu, hier soir, aux Mathurins, mais elle maintient irrévocablement les lundi 27 et mardi 28 pour sa première et sa seconde représentations publiques.

Conservatoire. — Un emploi de professeur (2ᵉ catégorie) d'une classe d'ensemble dramatique est actuellement vacant au Conservatoire national de musique et de déclamation.

Les candidats devront se faire inscrire à la direction des Beaux-Arts, 3, rue de Valois (bureau des théâtres), dans un délai de vingt jours à partir du 22 mars 1922, date d'insertion du présent avis au Journal officiel.

Le gala de l'Union des compositeurs de musique. — Vendredi 31 mars, à 2 h. 45, salle Gaveau, sous le haut patronage de M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; l'Union syndicale des compositeurs de musique, fondée par M. Carol-Bérard et présidée par M. Vincent d'Indy, entouré des plus notoires personnalités de la musique française, notamment MM. Gustave Charpentier, Gabriel Fauré, Henri Rabaud, membres de l'Institut; Paul Dukas, Maurice Ravel, André Messager, Sylvio Lazzari, Albert Roussel, Gabriel Pierné, Florent Schmitt, Gravier, Reynaldo Hahn, etc., donnera une grande matinée de gala au bénéfice de sa caisse.

Au programme, tout à fait sensationnel, sont inscrits : Mmes Croiza, Maria Kousnezoff, de Myrgian, Barclaire; la danseuse andalouse Lolita Osorio, MM. Ed. Risler, Rossoni, Franz, de l'Opéra, Murano, Arghyris, Paul Bazelaire, Ed. Nanny, le virtuose de la contrebasse, le fameux guitariste Amalio Cuenca et les chœurs russes, sous la direction de leur chef, M. Kibaltchitch.

M. José Germain, délégué général adjoint de la Confédération des travailleurs intellectuels (C.T.I.), prononcera une allocution et M. Sacha Guitry racontera des histoires.

Le programme sera vendu par un groupe des plus aimables actrices parisiennes.

PETITES NOUVELLES

— M. Alfred Savoir a terminé une comédie, les Pirates, qui sera créée sur l'une des scènes que dirige M. Quinson.

BRICHANTEAU.

Université des Annales, au Colisée, 38, av. Champs-Elysées. — Aujourd'hui, à 2 heures, gala offert aux abonnés du samedi : « Les rêveries de l'Opéra-Comique », conférence par M. Georges Risos. Audition de M. Dangès, de l'Opéra ; M. Lucien Fugère, de l'Opéra-Comique ; Mlles Lucy Vauthrin et Madeleine Mathieu, de l'Opéra-Comique.

GAITÉ-LYRIQUE. — Il n'est pas de vogue plus grande que celle des **Cloches de Corneville**, et l'on ne peut être surpris de l'énorme succès que cet opéra-comique vient de retrouver à la Gaîté. Demain, matinée à 2 h. 30.

TH. DE PARIS (Trud. 20-44). — Demain, matinée, soirée, **Mésquette et sa mère** (J. Brasseur, M. Yrven, G. Morlay, d'Etchepare et Max Dearly).

Atout... cœur ! cette délicieuse comédie dont tout le monde parle et qui continue si brillamment la série des succès de l'**ATHÉNÉE**, est jouée chaque soir devant des salles combles. Pour éviter l'encombrement et l'attente à l'ouverture du bureau, il est rappelé que les places peuvent être retenues d'avance sans augmentation de prix. Demain dimanche, matinée et soirée.

Au **THÉATRE ÉDOUARD-VII**, l'Illusionniste continue la série ininterrompue des grands succès remportés par **Je t'aime**, le **Grand-Duc** et **Jacqueline**, de même que Sacha Guitry et Yvonne Printemps continuent à triompher avec Marthe, Lucs Fabiole et Mlle Betty-Daussmond.

TH. DAUNOU. — Malgré le succès considérable du **Bonheur de ma femme**, la direction, en raison d'engagements antérieurs, se voit obligée d'interrompre les représentations de la pièce dont Mlle Jane Renouardt compte faire une brillante reprise.

LA POTINIÈRE. — En soirée (9 h.), le plus grand succès de la saison. **Banco !** avec Charlotte Lysès, André Lefaur et Jules Berry. En matinée (4 h. 30), l'**Epopée**, de Cerfon d'Ache, Dominique Bonnaud et l'extraordinaire Bétove.

LE BON THÉATRE, 32 ter, quai de Passy. — Dimanche 2 avril, à 2 h. 30, **la Passion**, drame sacré, chœurs, orchestre, 150 acteurs. Location 22, cours Albert-Iᵉʳ. Téléph. Passy 61-13.

QUI N'A PAS VU
la revue "FOLIES SUR FOLIES"
VA LA VOIR.
QUI L'A VUE
VA LA REVOIR.
Voilà pourquoi
LES FOLIES-BERGÈRE
ne désemplissent pas.
AUJOURD'HUI MATINÉE

L'amateur de belles revues et de jolies femmes vous donne rendez-vous un de ces soirs ou demain en matinée au Casino de Paris, où l'esprit ne fait jamais défaut.

CE SOIR, A LA CIGALE
et demain en matinée et en soirée
3 DERNIÈRES de la revue actuelle
27, 28, 29, 30 MARS
relâche pour répétitions de
VA L'DIRE A GÊNES
revue à grand spectacle de Max EDDY
avec Mlles CAMPTON, MILTON et Jane MONTANGE
BERLEY et... (la suite à demain)
31 Mars, Répétition générale

PIE QUI CHANTE, le plus grand succès de Paris, Tuile l'as dit ; Ch. Fallot. Dem. matinée, 3 h.; soirée, 9 heures.

AU CIRQUE MEDRANO. — Débuts de Mlle Miche, la plus petite écuyère du monde ; d'Antonio, dresseur d'oies et de chiens ; Maggie Pragson, comédie acrobatique ; la troupe Roland, acrobates à la bascule. Grand succès de miss Billy, gymnaste, de M. Caroll et ses étalons, des Noiss, des écuyers, des clowns, etc.

EN EXCLUSIVITE A PARIS
à la Salle MARIVAUX
A PARTIR DU 25 MARS
2 h. 1/2 et 8 h. 1/2
MARY PICKFORD
dans sa merveilleuse production
LE PETIT LORD FAUNTLEROY
une œuvre pour tous les yeux

AU VAUDEVILLE
GROS SUCCÈS
Tous les jours | Matinée à 2 heures | Soirée à 8 h. 30
Les 4 CAVALIERS DE L'APOCALYPSE
de BLASCO IBAÑEZ

PROGRAMME DES SPECTACLES

EN MATINÉE :

Comédie-Française, 14 h. 30, matinée poétique ; Odéon, 14 h., Molière ; Trianon-Lyrique, 14 h. 30, le Maître de chapelle, le Barbier de Séville ; Châtelet, 14 h. 30 ; Comédie des Champs-Élysées, 14 h. 45, les Bas-Fonds ; Grand-Guignol, 14 h. 30 ; Th. de l'Œuvre, 14 h. 15, le Canard sauvage ; Moulin-Bleu, 15 h. ; Folies-Bergère, 14 h. 30 ; Olympia, 14 h. 30 ; Marvi, 14 h. 30 ; Eldorado, 14 h. 30 ; Gaîté-Rochechouart, 14 h. 30 ; Ba-Ta-Clan, 14 h. 30 ; Nouveau-Cirque, 14 h. 45 ; Cirque Medrano, 14 h. 30 ; Vaudeville, 15 h. ; Palais Pompéien ; Palais de Glace, mêmes spectacles que le soir.

EN SOIRÉE :

Opéra, 20 h., la Walkyrie.
Comédie-Française, 20 h. 30, Un ami de jeunesse, Simone.
Opéra-Comique, 20 h., l'Attaque du moulin.
Odéon, 20 h. 30, Molière.
Gaîté-Lyrique, 20 h. 30, les Cloches de Corneville.
Trianon-Lyrique, 20 h. 30, la Fille de Mme Angot.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30, la Dernière nuit de don Juan, les Romanesques.
Théâtre de Paris, 20 h. 30, Mignette et sa mère.
Sarah-Bernhardt, 20 h. 30, les Aiglons dans la tempête.
Théâtre des Champs-Élysées, relâche.
Renaissance, 20 h. 45, la Danseuse rouge (Laparcerie).
Palais-Royal, 20 h. 30, le Chasseur de chez Maxim's.
Mogador, 20 h. 30, Monsieur l'Amour.
Châtelet, 20 h. 30, Jour qui luit.
N.-Ambigu, 20 h. 30, la Flambée (Polaire, J. Toulout).
Gymnase, 21 h., le Voleur.
Th. Antoine, 20 h. 45, l'Heure du berger.
Th. Femina, 20 h. 45, Sun, féerie chinoise.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45, Dédé (M. Chevalier).
Édén, 20 h. 30, Un coup de téléphone.
Athénée, 20 h. 45, Atout... cœur !
Com. des Champs-Élysées, 20 h. 45, les Bas-Fonds.
Th. Michel, 20 h. 45, Paris ou le bon juge.
Th. Édouard-VII, 21 h., l'Illusionniste.
Marigny, 20 h. 30, My Love - Mon amour.
Variétés, relâche.
Apollo, 20 h. 45, Pan-Pan, opérette.
Th. Caumartin, 20 h. 45, Dorothée ou la Métamorphose.
Gd-Guignol, 20 h. 30, le Maison des hommes vivants.
Capucines (Gut. 56-41), relâche pour répétitions.
Th. Daunou, 21 h., le Bonheur de ma femme.
Th. Albert-Ier, 20 h. 30, Un million dans une main d'enfant.
Potinière, 21 h., Ramco (Charlotte Lysès).
Nouveautés, 20 h. 30, la Dame au bain.
Th. des Arts, 21 h., l'Autre Fils (A. Ségard, Dubosc).
Th. du Vieux-Colombier, les Fourberies de Scapin.
Scala, 20 h. 45, Vaquez de pompes.
Th. de l'Œuvre, 20 h. 15, le Canard sauvage.
Cluny, 21 h., Lulu, garde ton cœur.
Moulin-Bleu (42, r. de Douai), 21 h., Fifilles de Loth.
Déjazet, 20 h. 30, Tire au flanc.
Th. des Ternes, 21 h., le Fontaine du Capitole.

MUSIC-HALLS et DIVERS

Casino de Paris, 20 h. 30, Paris en l'air (Mistinguett).
Folies-Bergère, 20 h. 30, Folies sur folies, revue.
Olympia, 20 h. 30, Lina Tyber et 14 attractions. De 2 à 7 h., thé-tango.
Concert Mayol, Paris-Scandales, revue (Trochanova).
Gaîté-Rochech., Dréan, Myral, Serilla. (Sans chemise).
Ba-Ta-Clan, 20 h. 30, Ne tentez pas les cocottes, revue.
Cigale, 20 h. 30, revue et artistes de la Chauve-Souris.
Eldorado, 20 h. 30, le Crime du Bossu (Tramel).
Alhambra, 20 h. 30, Georgel, les 4 Cosmira, J. Fuster.
Mayol, 20 h. 30, le Pavillon de la mariée.
Pie-qui-Chante, Tuile... l'as dit (Ch. Fallot).
Pacra, Lucien, J. Bastia, J. Deyrmon, Lemarquer.
Nouveau-Cirque, 14 h. soirée ; matin. jeudi, sam., dim.
Cirq. de Paris, 14 h. 30, 20 h. 30 ; mat. jeudi, dim. 14 h. 30.
Cirque Medrano, 20 h. 30 ; mat. jeudi, sam., dim. et fêt.
Apollo-Dancing, 21 h. 45, The Dancers, 7 orchestres.
Palais Pompéien (34, r. St-Didier), samedi, dimanche, matinée et soirée ; jeudi, soirée.
Madeleine-Cinéma, l'Atlantide, à 2 h., 5 h. et 8 h. 30.
Vaudeville, 20 h. 30, Quatre cavaliers de l'Apocalypse.
Palais de Glace, 2 à 7, 21 à 23 h. 30, Patinoire à glace.
Shéhérazade, 16, Fg Montmartre (1.1.29-14), les Dalcifés.

Menus faits parisiens

— Hier matin, Mme veuve Gossel, quarante-cinq ans, et son fils, quinze ans, demeurant, 104, rue Bayard, ont été transportés à l'hôpital Boucicaut. Tous deux ont éprouvé les symptômes d'un empoisonnement provoqué par l'absorption d'aliments suspects.

— M. Faralicq, commissaire à la police judiciaire, a envoyé au dépôt une femme, Louise Parlaisel, quarante-deux ans, demeurant, 95, rue de la Fontaine-au-Roi, qui, grâce à d'adroites substitutions, réussissait à vendre comme étant vrais des faux bijoux.

— La police judiciaire a reçu hier une enveloppe renfermant trente bons du Crédit national et une lettre anonyme faisant connaître que ces titres proviennent du vol commis au préjudice de l'encaisseur Chappart, arrêté dans les conditions que l'on sait.

LE TOURNOI DE TENNIS PARIS CONTRE LONDRES

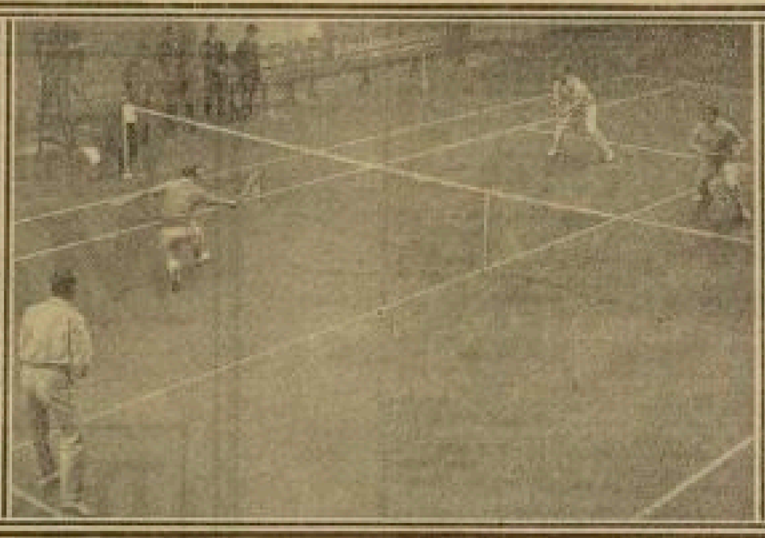

DECUGIS — DE GAUCHE A DROITE : LYCETT, NORTON, DANET, HIRSCH — BOROTRA

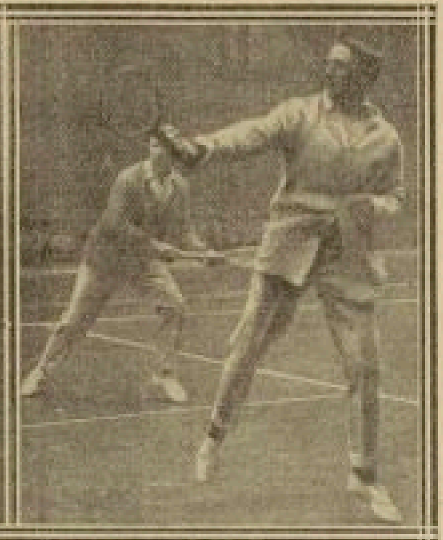

A GAUCHE : GOBERT ; A DROITE : RITCHIE ET DOUST ; SUR LE GROUPE DU CENTRE (DE GAUCHE A DROITE) : GOBERT, BOROTRA, HIRSCH, DANET, DOUST, RITCHIE, SEDGWICH ET GERMOT

Nous publions ci-contre le compte rendu des matches disputés hier. (Photos Excelsior.)

LE PROJET SUR LES LOYERS DEVANT LA CHAMBRE

La séance du matin, que présidait M. Puech, avait été consacrée à l'examen du projet sur les loyers.

Avec l'article 6, la Chambre arrivait aux prorogations nouvelles.

Après le rejet de plusieurs amendements, le premier paragraphe a été adopté avec une légère modification de texte. Il est ainsi conçu :

Tous les locataires pouvant invoquer le bénéfice du titre II de la présente loi seront maintenus de plein droit jusqu'au terme d'usage qui précédera le 1er janvier 1923 en possession des lieux par eux occupés, aux conditions de la loi du 6 janvier 1922.

De même, à la demande de MM. Israël, Levasseur, Dormoy, etc., quelques modifications ont ainsi rectifié la première partie du second paragraphe :

En outre, à titre exceptionnel, à raison de la pénurie des logements et en l'absence de conventions contraires intervenues postérieurement au 23 octobre 1919, dans le département de la Seine et dans un rayon de 30 kilomètres des fortifications de Paris, dans les communes d'une population totale d'au moins 10.000 habitants et dans les agglomérations distantes de 5 kilomètres de ces communes dans celles où le recensement de 1921 accusera soit un accroissement de population municipale, soit un accroissement du nombre des logés et dans les régions libérées quelle que soit l'importance de la population...

La commission propose d'écrire ensuite :

... il pourra être accordé une prorogation de jouissance, etc.

M. Levasseur a alors demandé que le mot *devra* soit substitué à *pourra*.

— Cette disposition empêchera, a-t-il dit, les contradictions de jurisprudence et fixera les locataires, qui en ont bien besoin !

Tour à tour, M. Guibal, rapporteur, et M. Barthou, garde des Sceaux, ont fait observer que la Chambre venait de voter, avec le premier paragraphe de l'article 6, une première prorogation obligatoire de six mois qui a déjà pour effet de reporter les congés d'avril au terme d'usage qui précédera le 1er janvier 1923, c'est-à-dire, pour Paris, au terme d'octobre 1922.

A mains levées, le mot *devra* a été repoussé. Le mot *pourra* est donc implicitement maintenu.

La Chambre siégera aujourd'hui, matin et soir, pour continuer et achever cette discussion.

Les traités internationaux de travail et d'assistance

La commission interministérielle des traités internationaux de travail et d'assistance s'est réunie, hier matin, à 10 heures, pour la première fois, au ministère du Travail.

M. Albert Peyronnet, ministre du Travail, a procédé, au nom du président du Conseil, à l'installation de la commission. Après avoir remercié les membres présents d'avoir répondu à l'appel du gouvernement, il a prié M. Ribot de prendre la présidence de la commission.

Celle-ci a d'abord examiné les mesures prises pour l'application du traité de travail franco-italien du 30 septembre 1919, et elle a arrêté le texte du projet d'accord à conclure avec l'Italie en ce qui touche les retraites ouvrières et paysannes.

Elle a ensuite étudié les différentes questions portées à l'ordre du jour de la prochaine session du conseil d'administration du Bureau international du travail. Elle a chargé son président de faire connaître au gouvernement l'avis de la commission sur l'attitude à prendre par les délégués gouvernementaux à l'égard de chacune de ces questions.

Le cambrioleur mondain

M. Bacquart, juge d'instruction, a confronté, hier, Serge de Lenz avec Mme de Tessancourt, au sujet du collier de perles que le cambrioleur avait offert à celle-ci et qui, d'après lui-même, provenait d'un vol commis à Bordeaux.

Mme de Tessancourt a de nouveau affirmé avoir ignoré l'origine du joyau.

Divers témoins, mis en présence du collier, ont déclaré ne pas pouvoir le reconnaître.

Mais une fois de plus, Serge de Lenz a fourni sur les circonstances du vol des détails qui ne laissent aucun doute sur son rôle.

LE LYCÉE LOUIS-LE-GRAND A CÉLÉBRÉ, HIER, LA MÉMOIRE DE SES 776 ÉLÈVES MORTS PENDANT LA GRANDE GUERRE

Le lycée Louis-le-Grand, qui est le premier lycée de France dans l'ordre de la hiérarchie universitaire, est aussi le premier par l'importance du sacrifice pour la défense du pays de 1914 à 1918. Près de 800 de ses élèves, 776 exactement, ont leur nom inscrit sur les plaques de marbre blanc qui forment le monument commémoratif inauguré hier matin.

Le commun écueil de ces sortes de cérémonies funèbres est de tomber dans la mesquinerie ou dans la grandiloquence. Le rare mérite des organisateurs a été de savoir donner à la solennité d'hier ce caractère de grandeur simple qui seul pouvait être à la taille du sacrifice qu'il s'agissait de commémorer.

Dans le vaste vestibule du lycée, l'intérieur de trois arcades de pierre est occupé par de hautes tables de marbre où s'inscrit en lettres d'or la liste funèbre.

Dans le centre de chacun des arcs est gravée à droite et à gauche une couronne nouée de rubans. Dans l'arc du milieu, cette sobre inscription : « A nos morts de la Grande-Guerre, 1914-1918. » Et cette sécheresse même est plus éloquente que toutes les paraphrases.

L'immense salle, dont ce panneau constitue une face, est emplie de l'assemblée la plus brillante. Les uniformes des grands chefs militaires coudoient les toges universitaires et les habits des hommes politiques et des hauts fonctionnaires de l'Etat. Ce qui réunit ces personnalités si diverses, c'est d'être pour la plupart des « anciens » de la maison, venus pour rendre un hommage solennel à la jeunesse sacrifiée.

M. Paul Deschanel, le général Maunoury, aveugle, conduit par une infirmière ; le général Dubail, MM. Paul Painlevé, César Caire, Paul Appell, recteur de l'Université ; Autrand, préfet de la Seine, occupent le premier rang avec les présidents des commissions de l'enseignement du Sénat et de la Chambre, MM. Victor Bérard et Gaston Deschamps. Les généraux Berdoulat, gouverneur militaire de Paris ; Trouchaud, commandant la place ; Baifourier, Bunoust, commandant Polytechnique ; Tanant, commandant Saint-Cyr, voisinent avec MM. Gustave Lanson, directeur de l'Ecole normale ; Baudet, directeur de l'Ecole centrale, et Chesneau, directeur de l'Ecole des mines. Il n'est pas jusqu'à des représentants des différents cultes qui ne soient venus aussi se grouper autour de cet autre « ancien » : M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, qui représente le gouvernement en l'absence de M. Raymond Poincaré, ancien élève de philosophie à Louis-le-Grand.

La salle où s'érige le monument est tendue de hautes draperies de ce grenat mat qui constituait le deuil des anciens. Des faisceaux de drapeaux de soie mettent seuls une note plus claire dans cette chapelle ardente.

Le discours délicat de M. Georges Ferté, proviseur, met en lumière le caractère du monument :

— Sur ces tables de marbre revivent nos morts, unis et présents, non point par la vertu d'une figure dont le symbole doit être commenté, mais par le simple appel d'un nom, plus éloquent que toute évocation, plus émouvant que toute allégorie.

Et il conclut :

— Notre lycée, si jaloux de ses succès scolaires, revendique comme le plus beau de ses titres de gloire d'avoir donné à la défense nationale et préparé pour la victoire libératrice 776 des siens qui avaient reçu ici les grandes leçons de la Grèce et de Rome, leçons de vertu civique, leçons de dévouement à la patrie.

Ces leçons de l'héroïsme antique vu à travers Corneille ont soutenu sans doute les héros que l'on célébrait hier. Et, pendant la cérémonie, il semblait que le deuil et la douleur des parents qui les pleurent atteignaient à ce stoïcisme de légende.

Le président de l'Association des anciens élèves, M. Lavollée, rappela que « jamais, à aucune époque de l'histoire, notre jeunesse scolaire n'a été fauchée comme elle l'a été dans la dernière guerre » ; puis l'orchestre symphonique, composé d'élèves des grandes classes, exprima dans les plus beaux chants l'émotion qui étreignait les assistants.

M. Léon Bérard prononça une courte allocution. Et comme au temps du collège de Clermont, un élève de première vétérans, M. Henri Simon, lut des vers qu'il avait composés.

Les officiers qui montaient la garde auprès du monument saluèrent de l'épée les plaques de marbre.

Puis tous les assistants défilèrent devant le monument.

L'après-midi, ce fut au tour des élèves, de tous les élèves, de recommencer ce défilé en pèlerinage.

Et trois cérémonies religieuses, célébrées par le cardinal Dubois pour les catholiques, par le pasteur Goul pour les protestants, et par le rabbin Kahn pour les israélites, terminèrent, dans l'après-midi, le cycle des solennités. — C. D'AVNOS.

LISTE DES MORTS DU LYCEE, GRAVEE SUR TROIS PLAQUES DE MARBRE

L'Etna en éruption

CATANE, 24 mars. — Un communiqué de l'observatoire de Catane signale que, depuis quelques jours, l'Etna se trouve « dans un état de paroxysme ». Par intermittences, des matières incandescentes sont lancées dans les airs à plus de 300 mètres de hauteur. On entend des grondements souterrains, et, le soir, au-dessus du cratère, on voit errer des lueurs rougeâtres.

On remarque une certaine activité dans la coulée de lave des petits cratères ouverts par l'éruption de 1910.

LA FEMME DULAC CONDAMNÉE A 20 ANS DE TRAVAUX FORCÉS

ANGOULÊME, 24 mars. — La cour d'assises de la Charente a rendu aujourd'hui un verdict dans l'affaire de l'assassinat du fermier Dulac, au Gesllier. L'accusée, femme de la victime, a été reconnue coupable avec circonstances atténuantes et a été condamnée à vingt ans de travaux forcés.

On n'a pas oublié les circonstances tragiques de ce crime. En juin dernier, le fermier Dulac disparaissait de son domicile. Tandis que sa femme se livrait ostensiblement à des recherches à Angoulême et dans les villes voisines pour retrouver son mari, parti, disait-elle avec de l'argent, la gendarmerie était informée que, le soir, des odeurs nauséabondes de chairs brûlées s'échappaient de la cheminée de la ferme. Une enquête fut ouverte et une perquisition amena la découverte, sous un tas de paille, du cadavre du disparu, la tête manquant et le corps à demi-dépecé. Au moment de la perquisition, la femme Dulac prit la fuite. Elle fut arrêtée. Quelques semaines plus tard, la tête de l'assassiné fut trouvée dans un seau.

A l'instruction, la femme Dulac opposa des dénégations aux accusations dont elle était l'objet. C'est ce même système qu'elle adopta à l'audience. Les témoignages qui furent produits à la barre ont été accablants pour elle.

L'affaire Béguin

A la cour d'assises de Seine-et-Oise

VERSAILLES, 24 mars. — Comme nous l'avons annoncé, Jean Pollas, dit Béguin, sujet grec, comparaît cet après-midi devant le jury de Seine-et-Oise pour avoir enlevé en mai 1921, alors qu'il était professeur à l'institution Fénelon, à Vaujours, un de ses jeunes élèves, Maurice Graisz, âgé de onze ans, qu'il emmena à Strasbourg. Béguin fut arrêté quelque temps après à Nancy, à l'hôtel Jeanne-d'Arc.

A midi 30, la cour pénètre dans la salle d'audience et se retire après avoir ordonné de faire procéder à la nomination d'un treizième juré, les débats devant durer deux jours.

A midi 50, les jurés entrent à leur tour, puis presque aussitôt Béguin prend place au banc des accusés. L'accusé est chauve, son front droit, haut. Il porte un lorgnon et a revêtu une belle redingote noire, qui s'entr'ouvre sur un gilet blanc.

Le président procède à l'interrogatoire d'identité de Béguin, puis déclare que les débats auront lieu à huis clos. La salle est évacuée.

Accident de mer

CHERBOURG, 24 mars. — Le cargo américain West Cerath a été signalé en détresse au large de Cherbourg. Il s'est fait une déchirure à la coque, sur le rocher nord-est du cap Lévi.

Le navire est entré en rade par ses propres moyens et a réussi à échouer sur la plage, sous les hatins.

Le navire devra être déchargé afin que l'on puisse effectuer les réparations.

Les hommes de l'équipage étaient au nombre de quinze ; le capitaine les a évacués à l'aide des canots de sauvetage, puis il a rallié le bord.

Le trafic de l'or

TOULOUSE, 24 mars. — Le tribunal correctionnel de Toulouse a condamné hier soir cinq trafiquants d'or, opérant dans le département du Gers et à Toulouse, aux peines suivantes : Vicente Marsa, à six mois de prison et 2.000 francs d'amende ; Joseph Laplagne, à trois mois de prison et 200 francs d'amende ; Joseph Sans, à un mois de prison et 500 francs d'amende ; Maurice Schaffer, à un mois de prison et 100 francs d'amende ; Marcelin Faure, à un mois de prison et 50 francs d'amende.

Un sursis est accordé à Laplagne, cultivateur à Monferrand (Gers) et à Schaffer, horloger à Toulouse.

Mort accidentelle d'un centenaire

CLERMONT-FERRAND, 24 mars. — M. Martin Lamoureux, agriculteur à Vitrac, âgé de cent trois ans, est tombé par une fenêtre, dont la balustrade s'était rompue. Des vaches, qui se trouvaient à cet endroit, l'ont piétiné et lui ont broyé le crâne.

SPORTS

LES JOUEURS PARISIENS DE TENNIS BATTENT FACILEMENT CEUX DE LONDRES

Hier, Paris remporta sept victoires sur huit matches. — Une magnifique victoire de Gobert.

La deuxième journée du match Paris-Londres a été encore plus favorable à nos joueurs que celle de la St-Catherine. Hier, en effet, les Parisiens remportèrent tous les simples et ne perdirent qu'un seul match en double. André Gobert, décevant certains jours, admirable d'autres, était en pleine forme. Il fournit une partie extraordinaire, battant en trois sets le finaliste du championnat du monde de Wimbledon, le Sud-Africain Norton, celui-là même qui élimina Alonso et obligea, dans la finale, Tilden à s'employer.

Gobert fournit réellement une partie prodigieuse, servant des balles qui ne laissaient aucune chance à son adversaire et terminant les points soit par des drives admirablement placés ou par des smashes au filet qui laissaient son adversaire tout décontenancé.

Max Decugis triompha également de son vieil adversaire Lycett ; mais il fut battu en double, formant équipe avec son coéquipier habituel Germot. Hirsch prit le meilleur, également en quatre sets, sur l'Australien Doust, réussissant quelques drives à toute volée.

Jean Borotra, formant équipe avec le joueur élégant qu'est Albarran, remportèrent également une fort belle victoire sur les espoirs anglais Sedgwick et Gilbert, dont la réputation semble surfaite.

Les résultats

SIMPLES

André Gobert bat Norton : 6-1, 6-3, 6-4.
Max Decugis bat Lycett : 6-2, 8-10, 9-7, 7-5.
Tegner bat Sedgwick : 1-6, 6-4, 6-2, 6-0.
Hirsch bat Doust : 7-5, 4-6, 6-4, 3-6.

DOUBLES

Norton-Lycett battent Decugis-Germot : 1-6, 6-1, 6-2, 6-4.
Albarran-Borotra battent Sedgwick-Gilbert : 6-4, 6-2, 5-7, 6-2.

A la suite des matches joués hier, Paris mène par 10 victoires à 3.

Le programme d'aujourd'hui

10 h. 30 : Sedgwick-Gilbert contre Danet-Hirsch ; Doust contre Dupont.
1 h. 30 : Lycett contre Borotra ; Ritchie contre Tegner.
2 h. 30 : Gilbert contre Gobert.
3 h. 30 : Norton-Lycett contre Albarran-Borotra ; Ritchie-Doust contre Decugis-Germot.

LE CROSS-COUNTRY FÉMININ INTERFEDERAL

Demain, à 3 h. 30 de l'après-midi, se disputera, sur l'hippodrome de la Courneuve, le Championnat de France de cross-country interfédéral, qui réunit plus de deux cents concurrentes représentant les spécialistes des deux fédérations : la F.S.F.S.F. et la F.F.F.G.S., sous la présidence de M. Henry Paté, haut commissaire au ministère de la Guerre.

Une vingtaine d'équipes sont inscrites, parmi lesquelles : Femina Sport, Union Athlétique Clodoaldienne, Sportives, Pélican Sport, Femina Sportive Quevillaise, En Avant, Académia, Union Sportive Clodoaldienne, Espérance de Billancourt, Club Athlétique Parisien, Enfants de Paris, Normandie Sports (Rouen), etc., etc.

LA TRAVERSÉE DE PARIS

Le comité des régates internationales de Paris, fidèle à la tradition, ouvre le 2 avril prochain la saison officielle d'aviron en organisant la Traversée de Paris.

Du pont National au pont de Passy, les meilleures équipes juniors et seniors en « quatre » et les débutants en « huit », tous en yole de mer, se trouveront aux prises, alors que les rameurs en canot partiront de l'Hôtel de Ville.

Si nous exceptons, pour aujourd'hui, l'intérêt que présente cette manifestation au point de vue spectacle, et qui n'est pas le moindre, nous noterons tout de même l'importance de cette existence en ce qui concerne le sport proprement dit. La Traversée de Paris, en conséquence de la longueur de son parcours, demande que les équipes s'entraînent sérieusement et avec méthode.

CHAMPIONNAT DE PARIS DE LUTTE

Le championnat de Paris, organisé par la Ligue parisienne de lutte, se continuera à la salle Falconnier, 78, rue Vandamme (14e), aujourd'hui, à partir de 20 h. 30.

Les seize luttes suivantes sont inscrites au programme :

Delbet-Nikitin, Boyer-Godard, Quinelle-Alleaux, Lagghe-Fontaine, Parisel-Michel, Mélayer-Jaudjac, Fauste-Caprot, Barathon-Buteau, Lefebvre-Grincourt, Guinard-Noiseaux, Deprez-Estel, Frostein-Lollichach, Cordière-Deliger, Cartan-Savonnet, Maracca-Mangelias, Kappeler-Begans.

Le pillage de la gare du Bourget

La gare des marchandises du Bourget fut mise au pillage pendant près de deux ans, en 1920 et 1921. Des quantités de marchandises, notamment de tissus, furent volées dans les consignes et dans les wagons.

Les voleurs, au nombre de onze, ont comparu, hier, devant la cour d'assises. Les débats dureront trois jours.

Communiqués

— L'Association syndicale du commerce et de l'industrie, société de secours mutuels du franc au décès, tiendra son assemblée générale demain 26 mars, à 2 heures, à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu).

— Demain, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie du quatrième arrondissement, fête de charité au bénéfice des colonies de vacances de l'Union des septentrionaux, présidée par MM. le docteur Paul, médecin légiste, et Pamart, juge d'instruction au parquet de la Seine, conférence par M. le bâtonnier Henri-Robert et concert avec le concours de Mmes Hatto, Bonéo du Mesnil, M. Baillet et autres artistes.

— L'assemblée générale de la Bienvenue française s'est tenue hier à l'Institut de France, sous la présidence de M. Hébrard de Villeneuve, assisté de MM. Ch.-M. Widor et de R. Carbard, vice-présidents.

M. Hébrard de Villeneuve a ouvert la séance en donnant lecture du décret reconnaissant la Bienvenue française comme établissement d'utilité publique.

La secrétaire générale a ensuite rappelé, dans son rapport, que l'été dernier plus de mille étrangers ont été reçus par la Bienvenue. Des comités correspondants créés par elle aux Etats-Unis, en Tchéco-Slovaquie, etc., aideront à resserrer les liens d'amitié avec nos amis et alliés.

Ont pris ensuite la parole : Mlle Vacaresco, lady Cheetham et le colonel Cabot Ward.

TOUS LES ABONNÉS d'EXCELSIOR
ont droit à des primes fort intéressantes
DEMANDER, en S'ABONNANT, la liste des primes gratuites dont une ASSURANCE de 5.000 frs
1° Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, ou 2° Contre accidents de domestiques.
Voir, dernière page, les prix très avantageux des abonnements à *Excelsior*.

LES COURSES

MAISONS-LAFFITTE

Malgré le temps gris et froid, la réunion d'hier, qui comportait le prix Delâtre, fut très réussie.

Le prix Callistrate a mis aux prises deux bons poulains, Boy Prince et King Karol, et le premier a battu le second très nettement. Ce fut une surprise pour l'écurie du perdant qui le tient en estime. Il est probable que Boy Prince a beaucoup progressé d'une année à l'autre.

Le prix Delâtre réunit cinq partants, et Grillemont était chaud favori au lever des rubans. Mais les 2,000 mètres en ligne droite ont paru déplaire profondément au poulain de M. Boussac, qui n'a jamais été en posture de gagner. Prince Coquerico, qui remporte sa deuxième victoire consécutive, est un poulain très racé, qui a encore des progrès à réaliser.

Le handicap s'est terminé entre deux poids moyens, Dargilan et Guerrceur, le premier battant nettement le second. Transfuge des prix à réclamer, le gagnant a gagné par sa condition qui était parfaite. — DOUGLAS.

MAIS^ns^-LAFFITTE - Résultats du 24 mars

PRIX DE HOUDAN

A réclamer. — 5,000 francs. — 2,100 mètres.

1 Blonde Isabel, à la Ctesse E. de Lesseps (F. O'Neill) [illegible]
2 Reine des Iles (R. Wallis) [illegible]
3 A Tout Faire (H. Martin) [illegible]
4 Pariscide (H. Boulry). — Non placés : [illegible]
3 longueurs ; 8 longueurs ; 1/2 longueur.

PRIX CALLISTRATE

3,500 francs. — Distance : 1,300 mètres.

1 Boy Prince, à M. Léon Mantacheff (L. Winkfield) [illegible]
2 King Karol (F. O'Neill) [illegible]
3 Jari (H. Bartholomew) ; 4 Nateje (M. Bodhaini). — Non placés : Fine San (W. Cramp) ; Le Bénédictin (G. Haynes).
3 longueurs ; 4 longueurs ; 3 longueurs.

PRIX DE FROMAINVILLE

A vend. aux enchères. — 5,000 fr. — 1,300 m. (L. D.)

1 Rapine, au baron Rayneau (L. Stremon) [illegible]
2 Mistral (H. Sutwell) [illegible]
3 Vanity (A. Esling) [illegible]
4 Saints Marguerite II (W. Cramp). — Non placés : [illegible]
3 long. 1/2 ; 3/4 de longueur ; encolure.

PRIX DELATRE

25,000 francs. — Distance : 2,000 mètres (L. D.)

1 Prince Coquerico, à M. H. Terlynck (A. Sharpe) [illegible]
2 Grillemont (G. Stern) [illegible]
3 Fruit de Mer (G. Pratt) ; 4 Arrolles (M. Mac Gee). — Non placé : [illegible] (G. Garner).
3 longueurs ; 1 longueur ; 15 longueurs.

PRIX DE RICQUEBOURG

Handicap. — 10,000 francs. — 2,000 mètres.

1 Dargilan, à M. Ed. Veil-Picard (M. Allemand) [illegible]
2 Guerrceur (G. Bartholomew) [illegible]
3 Avenant (A. Esling) [illegible]
4 Seat (F. O'Neill). — Non placés : [illegible]
1 long. 1/2 ; 1/2 longueur ; [illegible]

PRIX DE NEAUFLES

7,500 francs. — Distance : 2,100 mètres.

1 Lis, à M. Jean Lieux (M. Bedhuin) [illegible]
2 Elli (G. Bouwell) [illegible]
3 Duke de Normandie (H. Cammack) [illegible]
4 Brightwaters (H. Brethès). — Non placés : [illegible]
3/4 de longueur ; 3 longueurs ; 1 long. 1/2.

Aujourd'hui, à 2 heures, courses à Saint-Cloud

PROPRIÉTAIRES	CHEVAUX	Ages	Poids	Cotes proable
PRIX D'EPONE — A vendre 5,000 francs. — Distance : 1,500 mètres				
A. Veil-Picard	Observateur	[illegible]	[illegible]	Non part.
Elie Mélinopoulos	Nel	4	[illegible]	Haynes
Bon René Martin	Grand Mogol	[illegible]	[illegible]	Non part.
Carlos Cusenno	[illegible]	4	[illegible]	G. Martin
Martinez de Hoz	Corcoran II	4	[illegible]	Sharpe
M. de Rothschild	Bourreu	4	[illegible]	Garner
Sol Joel	Appolon	4	[illegible]	J. Marlès
Comte Hennessy	Entrée	[illegible]	[illegible]	Bellhouse
Marcel Boussac	Mourad	[illegible]	[illegible]	Non part.
Comte de Cresset	Héliodore II	4	[illegible]	Non part.
Lorenzo Moreno	Musard	4	[illegible]	Atkinson
Will. Flatman	Maïa	[illegible]	[illegible]	Clay
Emile Grimont	Germaine III	4	[illegible]	Bouillon
A. Sebatkov	Dame de la Vict.	4	[illegible]	Bedhain
PRIX CLAMART — 7,500 francs. — Distance : 2,100 mètres				
Louis Prat	Le Triomphe	[illegible]	[illegible]	Faucher
Aug. Champion	Monsieur Bob	[illegible]	[illegible]	R. Barker
A. Achille Fould	Porte Glaive	[illegible]	[illegible]	X...
Léon Autruri	Thérèse III	[illegible]	[illegible]	Bayrer
Paul Prochet	Pompadour	[illegible]	[illegible]	J. Marlès
J.-D. Cohn	The Pretender	[illegible]	[illegible]	Katinsky
P. Wertheimer	Le Bénédictin	[illegible]	[illegible]	Non part.
Martinez de Hoz	Prétexte	[illegible]	[illegible]	X...
Emile Pavré	Pavrillon	[illegible]	[illegible]	R. Brethès
A. Khrappin	Balsam	[illegible]	[illegible]	Fischbart
Nicolas Amt	Cadence	[illegible]	[illegible]	Esling
PRIX PAUL AUMONT — 25,000 francs. — Distance : 2,100 mètres				
H. Premier	Pinck	[illegible]	[illegible]	H. Fabre
Martinez de Hoz	Le Prélude	[illegible]	[illegible]	Sharpe
Edgar Cohen	Marzouk	[illegible]	[illegible]	Haynes
Roch Frappé	Saint Quentin	[illegible]	[illegible]	M. Allem.
Cte de La Ville	Simpri	[illegible]	[illegible]	Bellhouse
E. Brabeton	Le Hétu	4	[illegible]	O'Neill
Ens de Forest	Irish Lady	[illegible]	[illegible]	Englander
PRIX EDMOND BLANC — 40,000 francs. — Distance : 1,500 mètres				
Henry Cassel	Baradur	[illegible]	[illegible]	Bellhouse
A. Khrappin	Marran	[illegible]	[illegible]	Fischbart
Marcel Boussac	Grazing	[illegible]	[illegible]	G. Stern
J.-D. Cohn	Dauphin	[illegible]	[illegible]	Sharpe
A. K. Macomber	[illegible]	[illegible]	[illegible]	O'Neill
P. Wertheimer	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Haynes
J.-D. Cohn	[illegible] II	[illegible]	[illegible]	Sharpe
Henri Lelièvre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Chatlanier
Aga Khan	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Non part.
Ed. Veil-Picard	[illegible]	[illegible]	[illegible]	X...
Léon Mantacheff	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Winkfield
E. E. Amiabilité	[illegible]	[illegible]	[illegible]	M. Allem.
PRIX D'ALMENECHES — Welter-handicap. — 7,500 francs. — 1,600 mètres				
Franc. Grammont	Le Baron	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pedro Alvarez	Olivet	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Café Crème	[illegible]	[illegible]	O'Neill
J. Khrappin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Garner
P. Wertheimer	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Haynes
A. J. Morden	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Pagan
R. de Fontenay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Henri Baïson	El Paso	[illegible]	[illegible]	Esling
[illegible]	Vive la France	[illegible]	[illegible]	Non part.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Lugnier
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	M. Allem.
Manuel Soto	Fruit de Mer	[illegible]	[illegible]	Bouchet
PRIX DE CHARLEPONT — 7,500 francs. — Distance : 2,000 mètres				
F. E. Hitchcock	Upsalquitch	[illegible]	[illegible]	Bellhouse
Marcel Mugren	Cammard	[illegible]	[illegible]	Sharpe
Edmond Kahn	Arbois	[illegible]	[illegible]	Cramp
Henri Lelièvre	Isaure	[illegible]	[illegible]	G. Mitchell
A. K. Macomber	Marlborou	[illegible]	[illegible]	O'Neill

PRÉVISIONS

Prix d'Epône. — NEY, *Corcoran II.*
Prix Clamart. — PORTE GLAIVE, *Prétexte.*
Prix Paul Aumont. — SIMPRI, *Marzouk.*
Prix Edmond Blanc. — BARADUR, *Grazing.*
Prix d'Almenèches. — CAFÉ CRÈME, *Olivet.*
Prix de Charlepont. — UPSALQUITCH, *Arbois.*

NOUVELLES DU TURF

Les entraîneurs de chevaux de courses au galop ont émis le vœu de voir donner sur l'hippodrome de Vincennes des réunions mixtes d'obstacles et de trot. Ils désireraient aussi des courses d'obstacles sur l'hippodrome du Tremblay.

LE CONCOURS HIPPIQUE

Epreuve militaire. Le prix de l'Ourcq

Il convient de féliciter le baron du Teil et ses dévoués collaborateurs du comité de la Société hippique des heureuses modifications que chaque année ils apportent dans la confection du programme du concours central. Ils veulent par tous les moyens en leur pouvoir maintenir le goût du cheval, ce qui n'est pas chose aisée par ce temps d'automobilisme à outrance ; ils s'efforcent, grâce à des allocations de plus en plus importantes, afin d'encourager les éleveurs français, de remettre à flot notre cavalerie, qui a été si éprouvée pendant la guerre.

D'autre part, ils tiennent aussi, par des manifestations publiques réitérées, à ce que les étrangers se rendent compte de visu de la valeur et de la qualité des chevaux français, et d'atténuer la crise qui sévissait déjà avant la guerre dans le monde de l'élevage.

Nos brillants officiers, qui ont fait hier leur réapparition sur la piste du Grand-Palais, dans le prix de l'Ourcq, ont présenté des chevaux généralement bien préparés, qu'ils ont supérieurement montés. Et cependant le parcours était on ne peut plus difficultueux : piste en huit, quatorze obstacles, dont un double et la rivière, sans compter deux très brusques changements de main.

Quatre-vingt-deux concurrents ont pris part à cette épreuve, qui a été gagnée par Zapaleado, que le capitaine Lamy a supérieurement piloté.

Voici, d'ailleurs, les résultats :

Dans la première catégorie, le 1er prix est revenu à Zapaleado, monté par le capitaine Lamy, du 32e d'artillerie ; 2e prix, Volynus, au lieutenant Simon, du même régiment ; 3e prix, Puzzle, monté par le capitaine Lagarde, de l'Ecole de Saumur ; 4e prix, Konia, au capitaine Peillon, de Saint-Cyr ; 5e prix, Arlante, montée par le lieutenant Rolland, du 11e cuirassiers ; 6e prix, Lutz, monté par le capitaine Bourcier, instructeur à l'Ecole de guerre ; 7e prix, Limier, monté par le capitaine des Horts, du 8e dragons ; 8e prix, Ladin, au lieutenant Balay d'Avricourt, du 9e dragons ; 9e prix, Bob, au capitaine Lartigue, de l'Ecole de Fontainebleau ; 10e prix, Papillon, au capitaine de La Maillanderie, du 16e dragons.

Dans la deuxième catégorie : 1er prix, Bichette, montée par le lieutenant Rolland, du 11e cuirassiers ; 2e prix, Lucien, monté par le lieutenant Petit Nicolas, de l'Ecole de Fontainebleau ; 3e prix, Ravisseur, monté par le capitaine Lecocq, de l'E.M. de l'armée ; 4e prix, Mégrisé, au lieutenant Perol, du 6e dragons ; 5e prix, Boston, au capitaine Roch, du 3e groupe d'artillerie ; 6e prix, Kummel II, monté par le commandant Dommé, de l'inspection des remontes.

Aujourd'hui samedi 25 mars

9 heures : Examens d'équitation pour jeunes gens de 16 à 21 ans (U.S.E.M.F.). (Médailles de vermeil et d'argent.)

9 h. 30 : Chevaux attelés seuls, 3e classe. Taille 1 m. 55 à 1 m. 60 ; chevaux de 4 ans ; chevaux de 5 et 6 ans.

2 heures : Présentation d'attelages militaires.

3 h. 30 : Epreuve d'obstacles pour sous-officiers (2e et 1re catégories).

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Services d'excursions dans la forêt de Fontainebleau. — A partir du 1er avril prochain, la Compagnie P.-L.-M. mettra en marche ses services automobiles d'excursions dans la forêt de Fontainebleau en correspondance avec les trains de et pour Paris. Ces services fonctionneront jusqu'au 2 novembre inclus et comporteront :

1° Chaque jour : un circuit dans la matinée pour la visite de la partie nord de la forêt ; un circuit dans la soirée pour la visite de la partie sud de la forêt ;

2° les jeudis, dimanches et jours fériés pendant toute la saison, plus les lundis et samedis pendant les mois de juillet, août et septembre : un troisième circuit, comprenant la visite complète de la forêt avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner.

CHEMIN DE FER DU NORD

A partir du lundi 3 avril prochain (nuit du 2 au 3), le train-express n° 23 partira de nouveau de la gare de Paris-Nord à 23 h. 35 au lieu de 0 h. 7 ; il arrivera à Calais-Maritime à 5 h. 45, comme actuellement, pour correspondre au service arrivant à Londres-Victoria à 10 h. 57.

Votre BON GOUT
Mesdames!
vient d'assurer un
TRIOMPHAL SUCCÈS
A LA NOUVELLE PUBLICATION
Les DIMANCHES de la femme
Supplément de La Mode du Jour
Demandez aujourd'hui partout le **3e N°**
dans lequel se trouve encarté
Un grand travail décalquable au fer chaud
PRIX EXCEPTIONNEL :
16 PAGES — **10^c^ le N°** — Nombreuses pages en couleurs
Pour recevoir gratuitement un N° spécimen, envoyez votre nom et votre adresse sans autre indication sous enveloppe affranchie à 0 fr. 05 aux *Dimanches de la Femme*, 3, rue de Rocroy, PARIS (X^e^)

MESDAMES !...
Si vous souffrez de l'estomac ou de l'abdomen, ou si vous "commencez à grossir", portez la
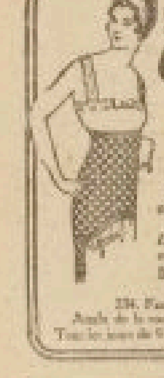
Ceinture-Maillot du Dr Clarans
Tissée sur Mesure en tissu élastique ajouré
[illegible]
Lisez l'intéressante Plaquette illustrée adressée gratuitement sur demande par
M. C.-A. CLAVERIE
Spécialiste breveté
234, Faubourg Saint-Martin, PARIS
Angle de la rue La Fayette (Métro : Louis-Blanc)
Tous les jours de 9 heures à 7 heures — Dames spécialistes

Vos PEINTURES sont NOIRCIES
elles ne sont pas USÉES
Faites-les REMETTRE à NEUF par les Nouveaux PROCÉDÉS **SANOS**
HYGIÈNE — ÉCONOMIE — ANTISEPTIE
SANOS, 46, rue Desnamps, PARIS — Tél. Passy 84-66
ESSAIS ET DEVIS GRATUITS

L'Acquéreur
que vous cherchez pour vos PROPRIÉTÉS, COMMERCES, INDUSTRIES
vous pourrez peut-être le trouver [illegible]
BANQUE PETITJEAN, 12, r. Montmartre, Paris

CHATEAU D'AUX A LA MONTAGNE, près Nant., à vendre, 180 hect., 2 fermes, splendide panorama. Guibe, 12, rue de Bouillé, Nantes.

LA NOUVELLE 10-16 DFP
PARIS — DFP — COURBEVOIE
La Meilleure voiture 10 HP
Le Torpedo avec équipement spécial **22.500**
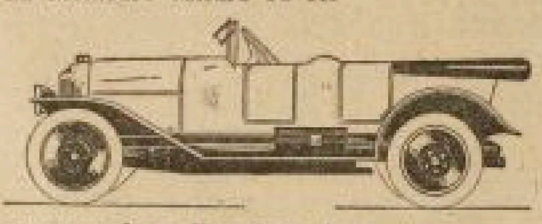
Freins sur les Roues Avant (Supplément : 2.000 fr.)
Conduite intérieure **27.200**
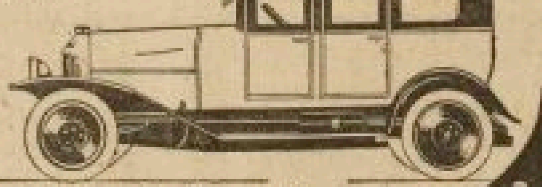
Demander le catalogue aux
Usines Doriot, Flandrin, Parant, à Courbevoie

Cure de Printemps
Voici le Printemps, et déjà les bourgeons commencent à s'ouvrir. C'est le moment de penser à la Santé, car, de même que la sève dans la plante, le Sang subit une suractivité de circulation, qui peut amener les plus graves désordres.
Une expérience de plus de trente années nous permet d'affirmer que la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, composée de plantes inoffensives, jouissant de propriétés spéciales bien définies, est le meilleur régulateur du sang qui soit connu.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY détruit les germes de la maladie, tonifie le sang qu'elle fait circuler librement, et en fin de compte répare tout l'organisme.
UNE CURE avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY
c'est la GUÉRISON CERTAINE, sans poisons, de toutes les *Maladies intérieures de la Femme* ;
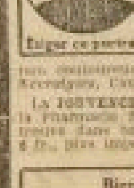
Exiger ce portrait
C'EST UNE ASSURANCE contre les accidents du Retour d'Age, *Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches, Troubles de la Circulation du Sang, Hémorroïdes, Phlébites, Varices, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Vertiges*, etc.
Prendre la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, c'est s'assurer des *Règles régulières*, non douloureuses ; c'est éviter les *Migraines, Névralgies, Constipation*, etc.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon 6 fr., plus impôt, 0 fr. 60 ; total 6 fr. 60.
Bien exiger la véritable *JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY* avec la signature Mag. Dumontier.

Collection de Madame de Lescure
TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES
Boucher, Fragonard, Troyon, Nattier, Corot, Ténière, Fromentin, etc., etc...
Nombreuses œuvres du XVIIIe et 1830 à céder.
MARTIN et MAURIN, experts mandataires, 1, rue Sainte-Victoire, 1, MARSEILLE.

SERVIETTES ÉPONGES (105 x 50) très épaisses, les 6 : **22 fr.** Stocks anglais, 315, r. de Belleville, Paris.

CYCLES et MOTOS **LABOR** (Pneus DUNLOP)
VAINQUEURS DU PREMIER TOUR DU MAROC CYCLISTE, présentent un choix de machines à même de satisfaire les plus difficiles.
Consultez le catalogue "L. D." qui est envoyé sur demande à

LABOR 4 bis, Boul. Bourdon à NEUILLY-s.-SEINE

TISANE BONNARD DÉLICIEUSE LAXATIVE DÉPURATIVE PURGATIVE
2f45 la boite 1re Pharmacies (impôt compris).

Mais... sortez
par n'importe quel temps puisqu'il ne s'agit que d'un simple rhume et de votre toux habituelle. Quelques cuillerées de PECTORAL RICHELET prises pendant vos heures familiales et quelques PASTILLES RICHELET prises pendant vos occupations au dehors en auront bien vite raison. Celle « potion liquide » et cette « potion sèche » merveilleusement bien accouplées, feront, en outre, vous maintenir sans cesse dans un état de résistance indispensable pour affronter toutes les complications qui pourraient surgir pendant cette période d'épidémie grippale.
Le Pectoral Richelet : 6 fr. 50 le flacon ; les Pastilles Richelet : 2 fr. 75 la boite, dans toutes les pharmacies, ou à défaut écrire à L. Richelet, 1, rue de Belfort, Bayonne (B.-P.).

VIEILLIR, c'est Blanchir.
Vous ne vieillirez jamais si, pour votre chevelure, vous employez La PÉTROLÉINE du Dr Jammes, qui arrête la chute des cheveux, fortifie leur croissance et les empêche de blanchir. Les personnes qui l'emploient ont toujours une chevelure souple, soyeuse, brillante et sans pellicules.
PRIX : 9 fr. 90 dans les pharmacies.
Env. fco p. poste, 12 f. 50. J. BERTHIER, Grenoble.

Réglisse Pectorale L.B. au GOUDRON
Essayer ces petites Pastilles c'est les adopter. — LA BOITE 1 fr. 10
Exiger sur la bande de la Boîte la Signature L. B. en vert.
Laboratoires LE BEUF, BAYONNE et Pharmacies

USINE LAFONTAINE
LITS MÉTALLIQUES, LITS-CAGE, SOMMIERS, LITERIE, COUVERTURES
MAISONS de VENTE 107 bis, Avenue d'Orléans — 6, Boulevard Voltaire — PARIS
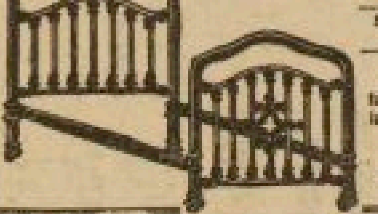
Envoi franco du Catalogue sur demande adressée 107 bis, Avenue d'Orléans.
Les Articles de notre fabrication portent tous la Marque ci-contre : USINE LAFONTAINE PARIS
Les Magasins de l'Avenue d'Orléans sont ouverts tous les Dimanches.

Comme la T.S.F.
qui lance partout ses ondes
nos PETITES ANNONCES
font connaître en même temps aux quatre coins de la France ce que vous avez à OFFRIR ou à DEMANDER.
Les MEILLEUR MARCHÉ de tous les GRANDS JOURNAUX.
Elles paraissent les mercredis et sont reçues à EXCELSIOR-PUBLICITÉ : 11, boulevard des Italiens, Paris (2e), jusqu'au mardi midi.

TARIF

Demandes d'emplois. Gens de maison	3 francs la ligne
Offres d'emplois, Leçons, Pensions de famille, Fleurs et Plantes, Chevaux, Voitures et Animaux	5 francs la ligne
Alimentation, Locations meublées, Fonds de commerce, Cabinets d'affaires, Occasions, Chiens, Cours et Institutions, Vente et achat de propriétés, Mobiliers, Automobiles, Capitaux, Hygiène, Divers et toutes autres rubriques non spécifiées	8 francs la ligne

AVIS

La ligne se compose de 35 lettres ou signes de ponctuation. Tout mot abrégé se termine obligatoirement par un point.

En aucun cas, EXCELSIOR n'accepte de recevoir et de transmettre la correspondance des « Petites Annonces ». La poste refuse les adresses sous chiffres ou initiales en poste restante.

L'usage de la grande presse parisienne n'est pas de justifier les insertions parues en Petites Annonces. Pour recevoir le Numéro justificatif, ajouter 0 fr. 30 à la commande.

ORDRE D'INSERTION à découper et adresser au service des Petites Annonces d'"Excelsior", 11, boulevard des Italiens, PARIS

A la rubrique..................
Pour paraître les mercredis..................
Texte : ....
....
....
Nom ....
Adresse ....

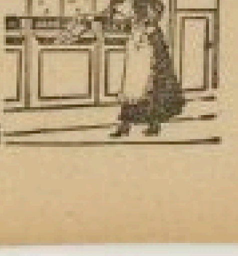

Afin d'éviter toute erreur, nous rappelons à nos lecteurs que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande d'abonnement.

Bourse de Paris du 24 mars

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
TERME et COMPTANT					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
COMPTANT			EN BANQUE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
			CHANGES		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Londres	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	New-York	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Allemagne	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Belgique	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Danemark	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Espagne	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Hollande	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Italie	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Norvège	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Roumanie	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Suède	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Suisse	[illegible]	[illegible]

MÉTAUX A LONDRES. — Cuivre, compt., 58 5/8 ; terme, 59 1/8 ; Zinc, compt., [illegible] ; terme, [illegible] ; Plomb étranger, compt., [illegible] ; terme, [illegible] ; Etain, compt., 141 7/8 ; terme, 143 [illegible] ; Argent en barres, compt., [illegible] ; terme, [illegible] ; Or en barres, 91 sh. 9.

EXCELSIOR
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, rue d'Enghien, Paris.
Téléph. Gut. : 02-73 — 02-75 — 15-00.

TARIF DES ABONNEMENTS :
(Frais d'envoi ou de recouvrement à la charge de l'abonné. — Adresser toute la correspondance 20, rue d'Enghien, Paris.)
Les abonnements partent du 1er ou du 16 de chaque mois ; avoir soin d'indiquer la date choisie.

	3 mois	6 mois	1 an
Départements, colonies	18 fr.	34 »	65 »
Paris, Seine, Seine-et-Oise	14 »	28 »	50 »
Belgique	22 »	43 »	88 »
Union postale	27 »	53 »	100 »

En versant le montant de leur abonnement dans n'importe quel bureau de poste à notre compte de chèque postal : EXCELSIOR N° 5,970, nos abonnés évitent les frais de correspondance et de mandat, cette opération ne représentant qu'un droit postal de 0 fr. 15, quelle que soit la somme versée. Mais il faut noter que la transmission du chèque postal demande souvent de six à huit jours. On peut désigner les primes choisies en les inscrivant sur le talon du chèque postal.

PUBLICITÉ, 11, B^d^ Italiens. Tél. Gut. 12-45. Cent. 50-88

Le gérant : H. LE PAGE.

Paris, HEMERY, imprimeur, 18, rue d'Enghien.